



# Tableau de bord démographique



Ministère de l'économie, des finances  
et de la prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique  
et de la démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



# Tableau de bord démographique

Décembre 2022

## Avant-propos

---

Les années 2021 et 2022 ont été très riches en production de données statistiques par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD). Le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5<sup>e</sup> RGPH), réalisé en 2019, offre l'opportunité d'analyser l'évolution récente de la population et les tendances des indicateurs démographiques à travers les différents produits issus de cette opération : le rapport de synthèse des résultats définitifs, les volumes des rapports thématiques, les monographies régionales et communales (Ouagadougou et Bobo Dioulasso), l'atlas sociodémographique, etc. A cette liste s'ajoutent notamment les produits issus de la cinquième enquête démographique et de santé du Burkina Faso (EDSBF-V) et de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) réalisées en 2021.

Le contexte Burkinabè est aujourd'hui marqué par le besoin de tirer profit de la dynamique démographique pour réaliser une croissance économique soutenue. Au regard de l'abondance des informations statistiques disponibles, il s'avère nécessaire de produire des documents de synthèse de la multitude des indicateurs produits. C'est dans cette optique que le présent document intitulé "Tableau de bord démographique (TBD)" est produit par l'INSD.

Le tableau de bord démographique s'adresse aux utilisateurs de données sur la population du Burkina Faso : étudiants, chercheurs, structures publiques et privées, ONG et associations. Ce document qui constitue un des outils d'aide à la décision est à sa deuxième édition après celle de 2015.

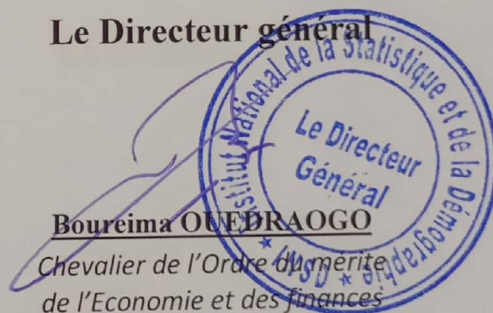
Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez ces acteurs de l'intérêt pour les statistiques démographiques et leur prise en compte dans la planification du processus de développement aux niveaux national, sectoriel et local.

Je fonde l'espoir que tout un chacun trouvera l'information utile pour mieux orienter les actions de développement en faveur de la population. Toutefois, vos propositions visant à améliorer les prochaines publications seront les bienvenues.

**Le Directeur général**

**Boureïma OUEDRAOGO**

Chevalier de l'Ordre du mérite  
de l'Economie et des finances





## Sommaire

---

<b>Chapitre 1 : Evolution démographique</b> .....	<b>9</b>
1.1. État et structure de la population en 2022.....	10
1.2. Évolution de la population (1975 - 2035).....	13
1.3. Définition des concepts.....	16
1.4. Tableaux annexes.....	17
<b>Chapitre 2 : Nuptialité, natalité et fécondité</b> .....	<b>20</b>
2.1. Nuptialité.....	21
2.2. Natalité et fécondité.....	23
2.3. Définition des concepts.....	24
2.4. Tableaux annexes.....	26
<b>Chapitre 3 : Mortalité</b> .....	<b>29</b>
3.1. Mortalité générale.....	30
3.2. Mortalité dans l'enfance.....	31
3.3. Mortalité maternelle.....	33
3.4. Définition des concepts.....	33
3.5. Tableaux annexes.....	34
<b>Chapitre 4 : Migration et urbanisation</b> .....	<b>37</b>
4.1. Migration.....	38
4.2. Urbanisation.....	41
4.3. Définition des concepts.....	42
4.4. Tableaux annexes.....	45
<b>Chapitre 5 : Dividende démographique</b> .....	<b>47</b>
5.1. Transition démographique au Burkina Faso.....	48
5.2. Conditions pour bénéficier du dividende démographique.....	49
5.3. Besoins en matière d'investissement.....	52



## Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Répartition de la population par région selon le sexe en 2022 .....	12
Tableau 1.2: Evolution de la taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence .....	15
Tableau 1.3 Proportion des ménages isolés selon le sexe du chef de ménage .....	15
Tableau 1.4 Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage.....	16
Tableau A1.1 : Répartition de la population du Burkina Faso par groupes d'âges selon le sexe en 2022	17
Tableau A1.2 : Répartition de la population par groupe d'âges et sexe selon le milieu de résidence en 2022 .....	17
Tableau A1.3 : Effectifs de la population par sexe, taux d'accroissement et densité de la population de 1975 à 2035.....	17
Tableau A1.4 : Effectifs de la population par milieu de résidence de 1975 à 2035.....	18
Tableau A1.5 : Effectifs de la population par groupe d'âges spécifiques de 1985 à 2035 .....	18
Tableau A1.6 : Proportion* des groupes d'âges spécifiques de 1985 à 2035.....	18
Tableau A1.7 : Evolution des âges moyen et médian de la population.....	18
Tableau A2.1 : Proportion en % des personnes mariées selon le sexe.....	26
Tableau A2.2 : Proportion (%) des polygames parmi les personnes mariées selon le sexe .....	26
Tableau A2.3 : Évolution de la proportion (%) des célibataires définitifs selon sexe .....	26
Tableau A2.4 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe	26
Tableau A2.5 : Évolution du taux brut de natalité (‰) selon le milieu de résidence .....	26
Tableau A2.6 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence	26
Tableau A2.7 : Évolution du taux de fécondité (‰) par groupe d'âges .....	27
Tableau 3.1 : Indicateurs de mortalité maternelle par milieu de résidence.....	33
Tableau A3.1 : Évolution du quotient de mortalité infantile selon le sexe .....	34
Tableau A3.2 : Évolution du quotient de mortalité infantile selon le milieu de résidence .....	34
Tableau A3.3 : Évolution du quotient de mortalité infanto juvénile selon le milieu de résidence et le sexe .....	34
Tableau A3.4 : Évolution du taux brut de mortalité selon le milieu de résidence et le sexe.....	35
Tableau A3.5 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe.....	35
Tableau A3.6 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence .....	35
Tableau 4.1 : Effectifs des migrants internes durée de vie entre 1996 et 2019 selon le sexe.....	38
Tableau 4.2 : Répartition de la population d'origine étrangère par nationalité en 1996, 2006 et 2019	39
Tableau 4.3 : Évolution populations des dix villes les plus peuplées en 2019 autre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso .....	42
Tableau A4.1 : Effectifs des migrants internationaux selon le sexe .....	45
Tableau A4.2 : Effectifs des populations nées à l'étranger selon le sexe.....	45
Tableau A4.3 : Solde migratoire selon le sexe .....	45
Tableau A4.4 : Taux d'urbanisation de 1975 à 2019 .....	45

Tableau A4.5 : Taux d'accroissement urbain annuel intercensitaire (%).....	45
Tableau A4.6: Effectifs des populations des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.....	45
Tableau A4.7 : Effectifs de population des 10 villes les plus peuplées du Burkina Faso en 2019 autre que Ouagadougou et Bobo Dioulasso .....	45
Tableau 5.1 : Quelques indicateurs de l'éducation et de la santé en 2010 et 2021 .....	51
Tableau 5.2 : Quelques indicateurs liés à la gouvernance.....	52
Tableau 5.3 : Estimation du nombre de classe au primaire.....	53
Tableau 5.4 : Estimation du nombre de classe au post-primaire .....	53
Tableau 5.5 : Estimation du personnel de santé et du nombre d'infrastructures sanitaires.....	54



## Liste des graphiques

---

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2022 (en milliers) .....	10
Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population rurale du Burkina Faso en 2022 (en milliers). 11	
Graphique 1.3 : Pyramide des âges de la population urbaine du Burkina Faso en 2022 (en milliers) .....	11
Graphique 1.4 : Evolution du taux d'accroissement intercensitaire de 1985 à 2019 .....	14
Graphique 1.5 : Evolution de l'effectif de la population par sexe de 1975 à 2035 .....	14
Graphique 1.6 : Evolution de la densité de la population entre 1975 et 2035 .....	14
Graphique 1.7 : Évolution de la population par milieu de résidence de 1975 à 2035 .....	14
Graphique 1.8 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 0 an et 0-4 ans de 1985 à 2035 .....	15
Graphique 1.9 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 6-11 ans, 12-15 ans et 16-18 ans de 1985 à 2035 .....	15
Graphique 1.10 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 15-24 ans, 15- 34 ans et 15-64 ans de 1985 à 2035 (%) .....	15
Graphique 1.11 : Evolution de la proportion du groupe d'âges spécifique 65 ans ou plus de 1985 à 2035 (%) .....	15
Graphique 1.12 : Évolution des âges moyen et médian de la population de 1975 à 2035 .....	16
Graphique 2.1 : Proportion en % des personnes mariées selon le sexe .....	22
Graphique 2.2 : Proportion en % des polygames parmi les personnes mariées selon le sexe .....	22
Graphique 2.3 : Evolution de la proportion des célibataires définitifs selon le sexe .....	22
Graphique 2.4 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe pour l'ensemble .....	22
Graphique 2.5 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe en milieu urbain .....	22
Graphique 2.6 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe en milieu rural .....	22
Graphique 2.7 : Évolution du taux brut de natalité .....	23
Graphique 2.8 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité .....	23
Graphique 2.9 : Évolution des taux de fécondité par groupes d'âge .....	24
Graphique 3.1 : Évolution du taux brut de mortalité par milieu de résidence de 1975 à 2019 .....	30
Graphique 3.2 : Évolution du taux brut de mortalité par sexe de 1975 à 2019 .....	30
Graphique 3.3 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe de 1975 à 2019 ....	31
Graphique 3.4: Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence de 1975 à 2019 .....	31
Graphique 3.5 : Quotient de mortalité infantile en ‰ selon le sexe .....	32
Graphique 3.6 : Quotient de mortalité infantile en ‰ selon le milieu de résidence .....	32
Graphique 3.7 : Quotient de mortalité infanto juvénile ‰ selon le sexe .....	32
Graphique 3.8 : Quotient de mortalité infanto juvénile ‰ selon le milieu de résidence .....	32
Graphique 4.1 : Effectif des migrants internationaux de 1985 à 2019 selon le sexe .....	39
Graphique 4.2 : Population née à l'étranger selon le sexe de 1985 à 2019 .....	39
Graphique 4.3 : Solde migratoire de 1985 à 2019 selon le sexe .....	40

Graphique 4.4 : Évolution du taux d'urbanisation de 1975 à 2019 .....	42
Graphique 4.5 : Evolution du taux d'accroissement urbain intercensitaire .....	42
Graphique 4.6 : Évolution des populations des deux principales villes du Burkina Faso de 1975 à 2019 .....	42

# Chapitre 1 : Population du Burkina Faso

---

1.1. État et structure de la population en 2022

1.2. Évolution de la population (1975 - 2035)

1.3. Définition des concepts

1.4. Tableaux annexes



## 1.1. État et structure de la population en 2022



- Population majoritairement féminine ;
- Population jeune et majoritairement rurale ;
- Concentration de plus d'un quart de la population dans deux régions : Centre et Hauts-Bassins.

Sur la base des projections démographiques, en 2022, la population burkinabè est estimée à 22 100 874 habitants dont 11 412 644 femmes. La population rurale est de 16 004 127 habitants soit 72,4% de la population totale.

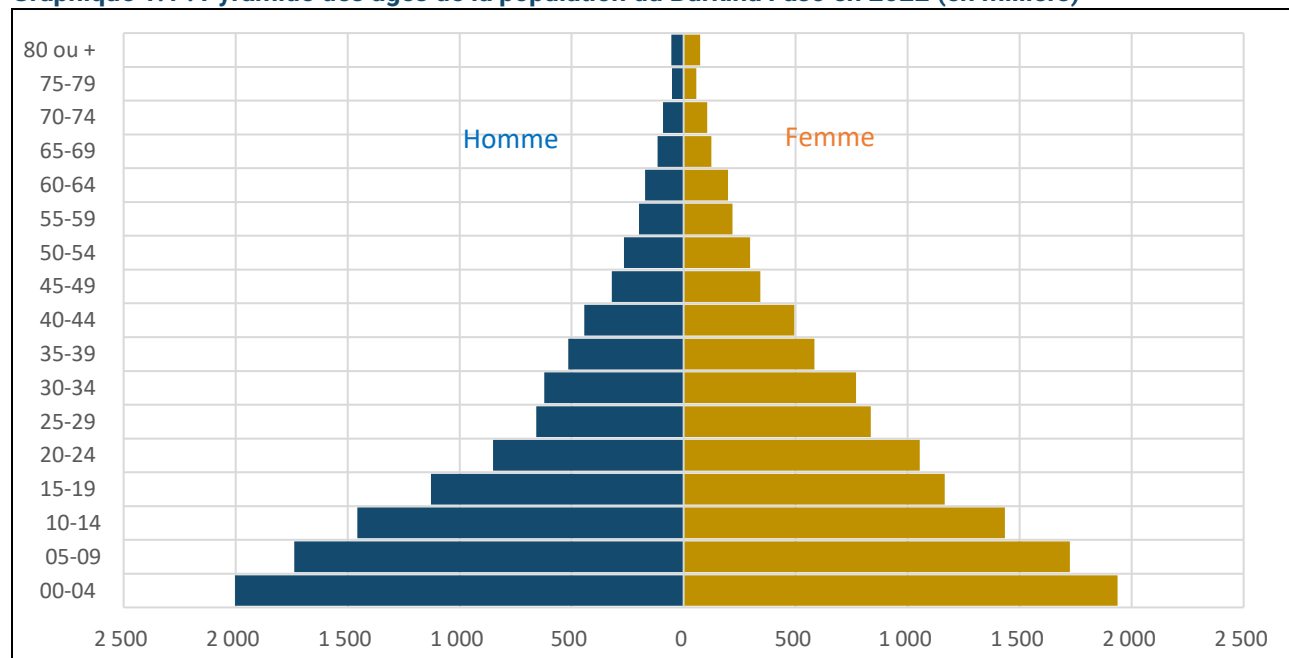
Les régions du Centre et des Hauts-Bassins ont les effectifs de population les plus élevés. Ces deux régions abritent plus d'un quart de la population totale (26,2%). Le rapport de masculinité au niveau national (93,7%) exprime l'importance numérique des femmes par rapport aux hommes. Cette importance numérique est constatée dans toutes les régions à l'exception du Sahel.

La forme de la pyramide des âges (graphique 1.1) qui présente une base très large et un sommet effilé témoigne de la jeunesse de la population : cette configuration est caractéristique des populations ayant des niveaux de fécondité et de mortalité élevés.

La structure par âge et par sexe de la population varie en fonction du milieu de résidence. La pyramide des âges de la population urbaine (graphique 1.3) a une base moins large que celle de l'ensemble de la population, ce qui traduit une faible fécondité. Elle présente aussi une saillie entre 15 et 24 ans pour les hommes et entre 15 et 19 ans pour les femmes qu'on pourrait attribuer à l'exode rurale.

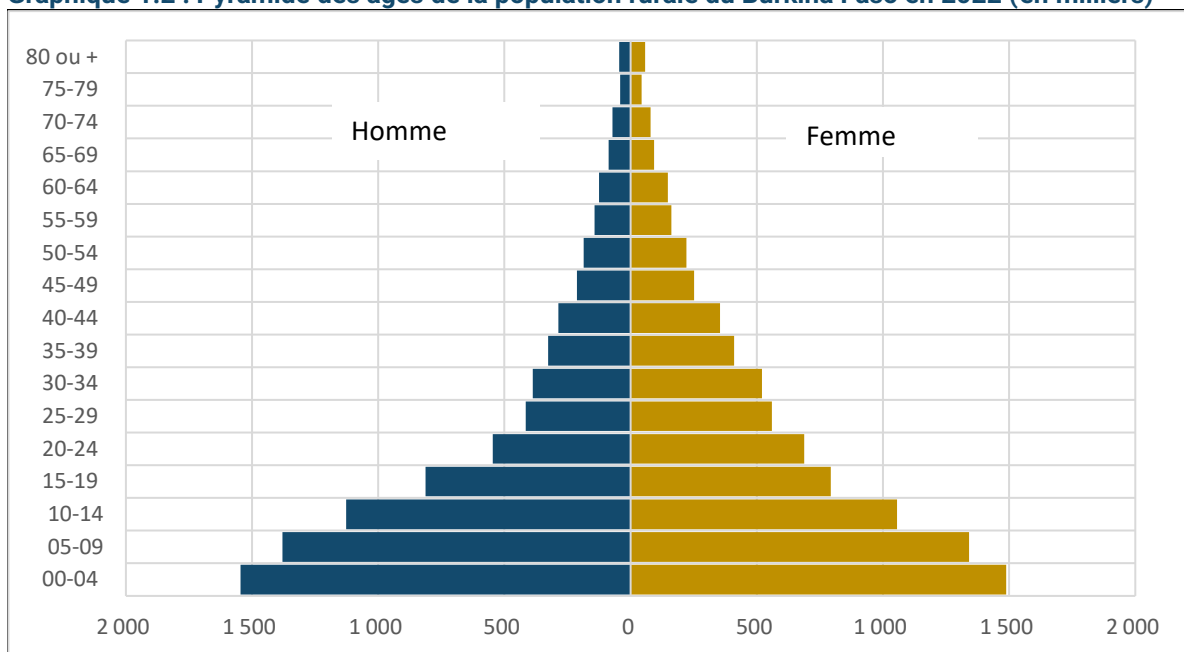
La pyramide des âges de la population rurale (graphique 1.2) a une base large et un rétrécissement progressif vers un sommet effilé. Elle présente la même forme que la pyramide de la population totale.

**Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population du Burkina Faso en 2022 (en milliers)**



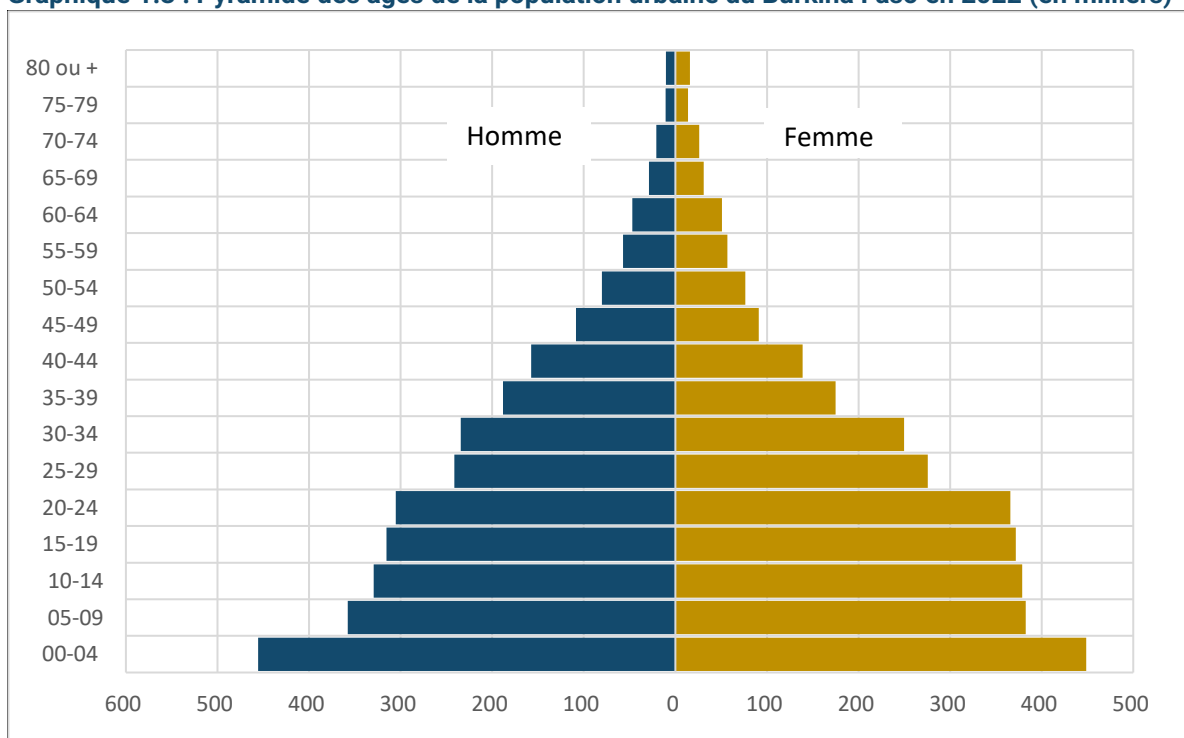
Source de données : Projections démographiques 2020-2035

**Graphique 1.2 : Pyramide des âges de la population rurale du Burkina Faso en 2022 (en milliers)**



Source de données : Projections démographiques 2020-2035

**Graphique 1.3 : Pyramide des âges de la population urbaine du Burkina Faso en 2022 (en milliers)**



Source de données : Projections démographiques 2020-2035

**Tableau 1.1 : Répartition de la population par région selon le sexe en 2022**

Région	Homme	Femme	Ensemble	Poids de chaque région (%)	Rapport de masculinité
<b>Boucle du Mouhoun</b>	1 001 424	1 018 492	2 019 916	9,1	98,3
<b>Cascades</b>	429 977	455 972	885 949	4,0	94,3
<b>Centre</b>	1 679 043	1 683 005	3 362 048	15,2	99,8
<b>Centre-Est</b>	793 845	899 685	1 693 530	7,7	88,2
<b>Centre-Nord</b>	952 227	1 065 050	2 017 277	9,1	89,4
<b>Centre-Ouest</b>	819 291	953 072	1 772 363	8,0	86,0
<b>Centre-Sud</b>	394 314	439 550	833 864	3,8	89,7
<b>Est</b>	1 034 806	1 072 402	2 107 208	9,5	96,5
<b>Hauts-Bassins</b>	1 194 870	1 228 542	2 423 412	11,0	97,3
<b>Nord</b>	866 012	974 525	1 840 537	8,3	88,9
<b>Plateau Central</b>	486 961	555 662	1 042 623	4,7	87,6
<b>Sahel</b>	584 294	581 713	1 166 007	5,3	100,4
<b>Sud-Ouest</b>	451 166	484 974	936 140	4,2	93,0
<b>Ensemble</b>	<b>10 688 230</b>	<b>11 412 644</b>	<b>22 100 874</b>	<b>100</b>	<b>93,7</b>

Source : INSD, 2022, Volume 4 : Projections démographiques 2020-2035

## 1.2. Évolution de la population (1975 - 2035)



- Taux d'accroissement intercensitaire en baisse ;
- Age moyen et âge médian de la population en hausse ;
- Taille moyenne des ménages en baisse ;
- Proportions de ménages d'une seule personne et de chefs de ménage de sexe féminin en hausse.

Avec un taux d'accroissement intercensitaire qui oscille entre 2,4 et 3,1% par an, la population burkinabè a presque quadruplé en l'espace de 44 ans allant de 5 638 203 habitants en 1975 à 20 505 155 habitants en 2019 (tableau A1.3 en annexe). Ce taux a légèrement baissé entre 2006 et 2019 allant de 3,1 à 2,94%. Selon les estimations, la population sera de 31 024 403 habitants en 2035.

Avec l'accroissement démographique, la densité de la population a évolué de 20,6 hbts/km<sup>2</sup> en 1975 à 75,1 hbts/km<sup>2</sup> en 2019. Cette densité est de 76,4 hbts/km<sup>2</sup> en 2022 et atteindra 115,3 hbts/km<sup>2</sup> en 2035 selon les projections (graphique 1.6). L'allure de la courbe indique une évolution de plus en plus rapide de la densité à partir de 1996.

La répartition de la population par milieu de résidence indique une population rurale plus importante par rapport à celle du milieu urbain pour toutes les années.

En milieu urbain, les hommes étaient plus nombreux que les femmes jusqu'en 1996. A partir de 2006, les femmes sont plus nombreuses que les hommes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les proportions des enfants de 0 an et de 0-4 ans au sein de la population totale ont augmenté entre 2019 et 2022. Elles amorceront une baisse lente à partir de 2022 jusqu'en 2035. Pour la population d'âges scolaire, la proportion de la population scolarisable au primaire restera stable entre 2022 et 2025 avant de baisser continuellement entre 2025 et 2035 allant de 17,2% à 16,0% tandis que les proportions de la population scolarisable au post-primaire et de la population scolarisable au secondaire vont croître continuellement entre 2025 et 2035 après avoir été stables entre 2022 et 2025 (graphiques 1.8 et 1.9).

Les proportions des jeunes et des personnes actives croîtront entre 2022 et 2035 tandis que celle des personnes âgées restera stable entre 2022 et 2030 puis augmentera entre 2030 et 2035. Cette situation indique l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité pour la capture du dividende démographique (graphique 1.10).

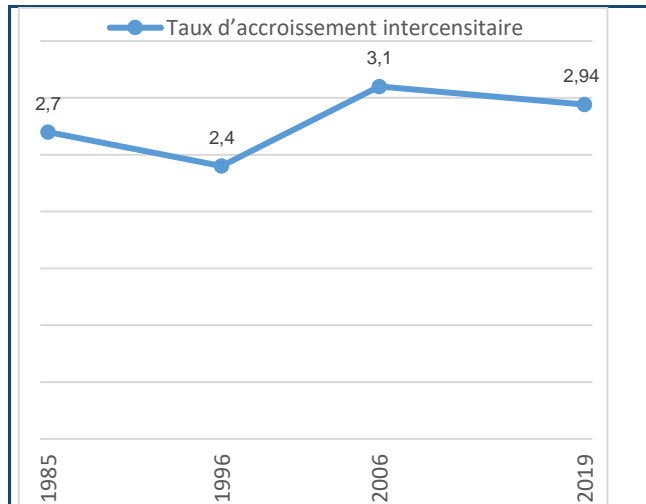
L'âge moyen de la population burkinabè en 2022 est estimé à 21,1 ans. Selon les projections, cet âge augmentera régulièrement pour atteindre 23,0 ans en 2035. Pour l'âge médian, il est estimé à 16,5 ans en 2022 et atteindra 19,2 ans en 2035. Ces accroissements présagent une amélioration de l'espérance de vie à la naissance et/ou une diminution du taux global de fécondité générale dans les années à venir.

La taille moyenne des ménages a connu une baisse entre 1996 et 2019. Elle est passée de 6,3 habitants par ménage en 1996 à 5,2 en 2019. Cette diminution est constatée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, la taille moyenne des ménages reste plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain quelle que soit l'année de recensement.

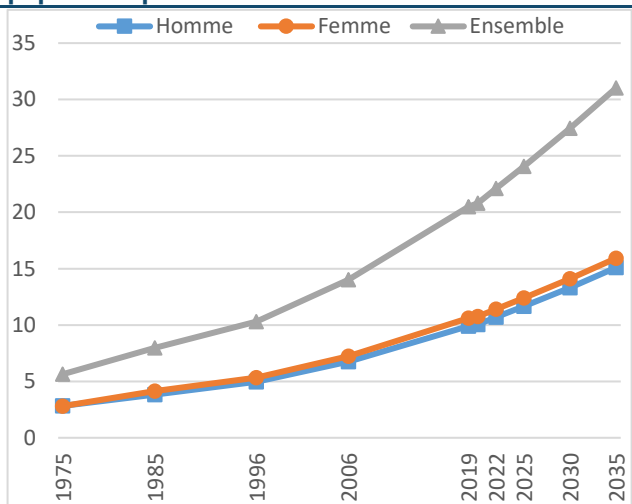
La proportion des ménages d'une seule personne a connu une augmentation entre 2006 et 2019. La désagrégation de ces ménages selon le sexe du chef de ménage indique que cette proportion a augmenté aussi bien chez les hommes (4,7% en 2006 à 8,4% en 2019) que chez les femmes (11,5% en 2006 à 15,5% en 2019) au cours de la même période.

La proportion des femmes chefs de ménage a augmenté continuellement de 1985 à 2019 allant de 7,2% à 16,1%.

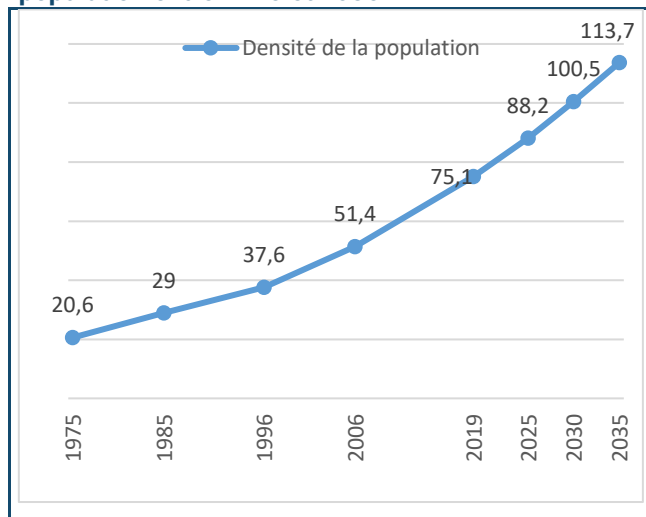
**Graphique 1.4 : Evolution du taux d'accroissement intercensitaire de 1985 à 2019**



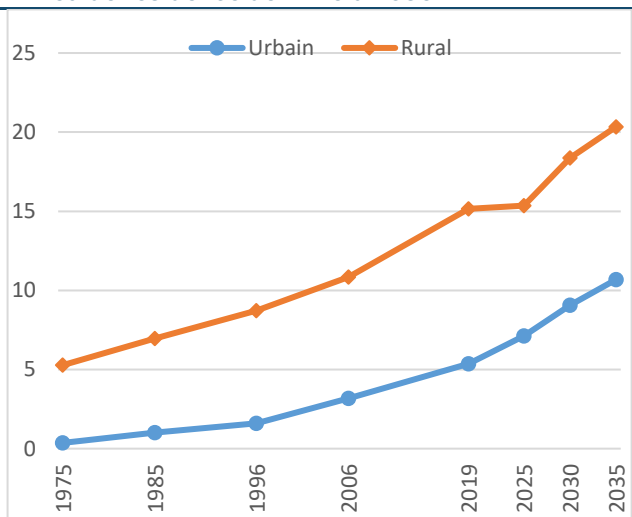
**Graphique 1.5 : Evolution de l'effectif de la population par sexe de 1975 à 2035**



**Graphique 1.6 : Evolution de la densité de la population entre 1975 et 2035**

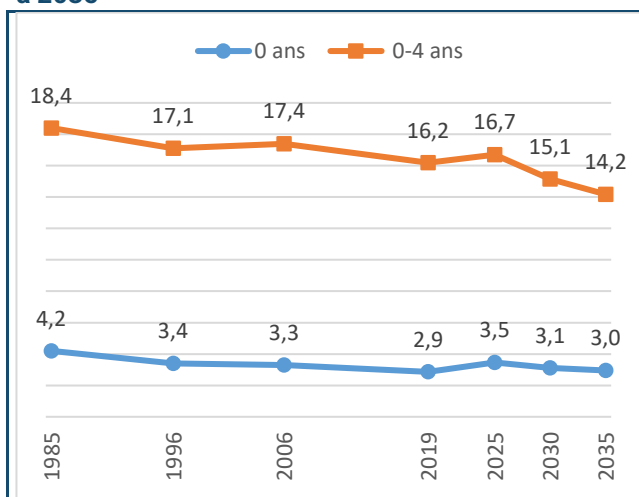


**Graphique 1.7 : Évolution de la population par milieu de résidence de 1975 à 2035**

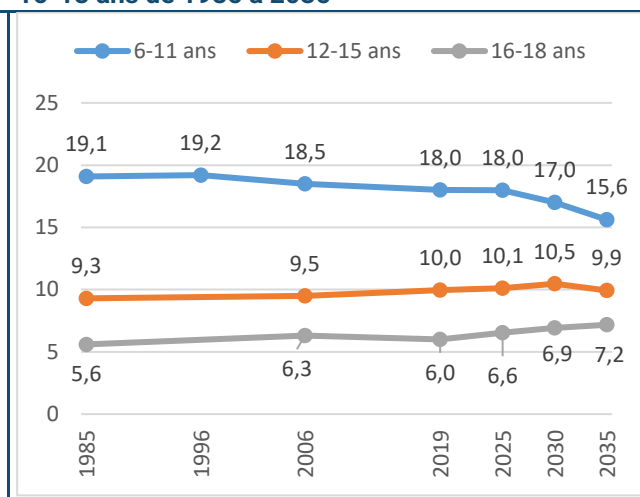




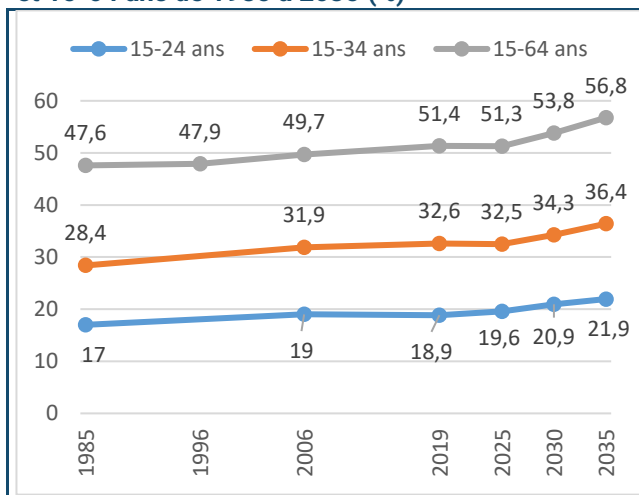
**Graphique 1.8 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 0 an et 0-4 ans de 1985 à 2035**



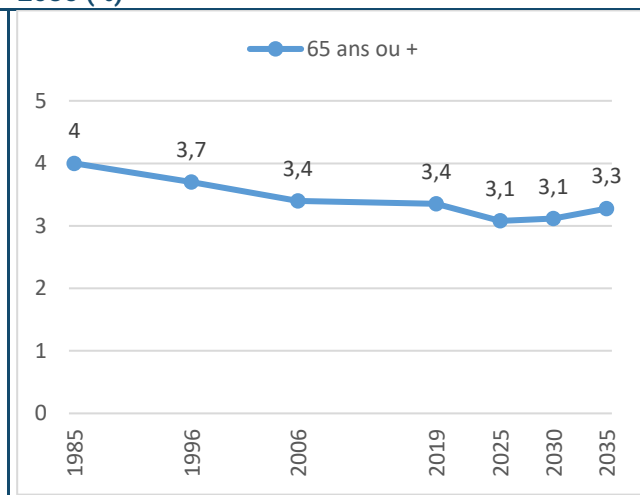
**Graphique 1.9 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 6-11 ans, 12-15 ans et 16-18 ans de 1985 à 2035**



**Graphique 1.10 : Évolution des proportions des groupes d'âges spécifiques 15-24 ans, 15-34 ans et 15-64 ans de 1985 à 2035 (%)**



**Graphique 1.11 : Evolution de la proportion du groupe d'âges spécifique 65 ans ou plus de 1985 à 2035 (%)**



**Tableau 1.2: Evolution de la taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence**

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1985	5,7	6,3	6,2
1996	5,6	6,5	6,3
2006	5,0	6,3	5,9
2019	4,4	5,6	5,2

Source : INSD, Rapports recensements 1985, 1996, 2006 et 2019

**Tableau 1.3 Evolution de la proportion des ménages isolés selon le sexe du chef de ménage**

Année	Homme	Femme	Ensemble
1975	-	-	4,8
1985	3,3	18,5	4,8
1996	3,7	14,9	4,8
2006	4,7	11,5	5,5
2019	8,4	15,5	9,6

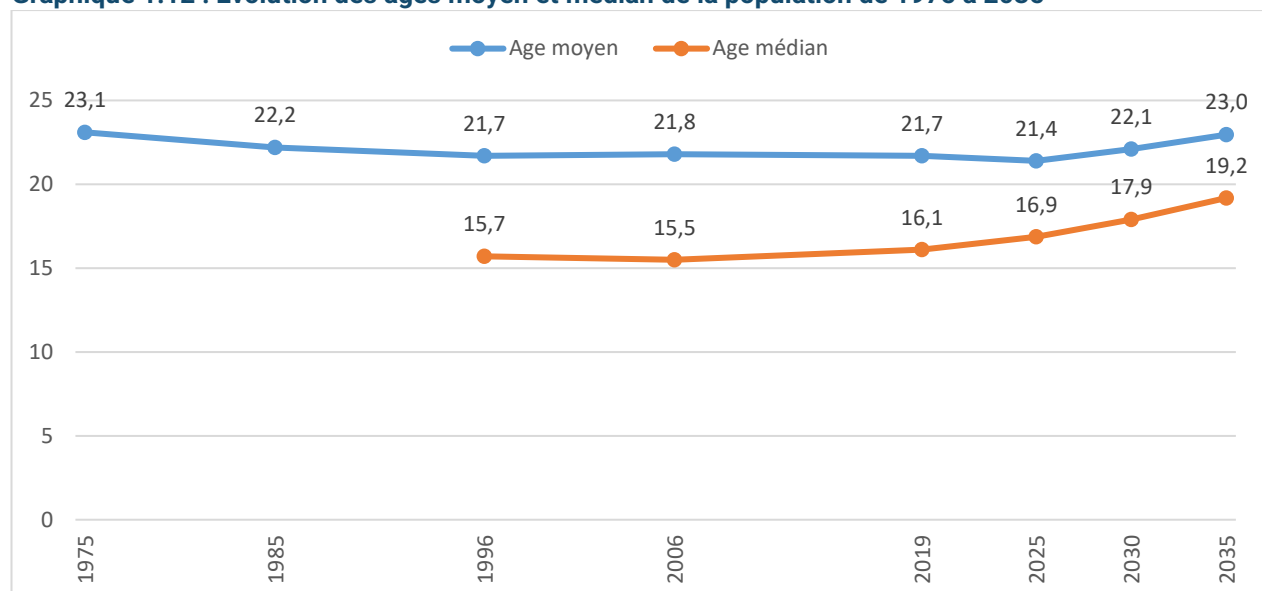
Source : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006 et 2019

**Tableau 1.4 Evolution de la répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage**

Année	Homme	Femme
1985	92,8	7,2
1996	90,1	9,9
2006	89,0	11,0
2019	83,9	16,1

Source : INSD, Rapports recensements 1985, 1996, 2006 et 2019

**Graphique 1.12 : Évolution des âges moyen et médian de la population de 1975 à 2035**



### 1.3. Définition des concepts

- Age médian** : Age qui divise la population totale en deux sous-populations d'effectifs égaux ; ainsi, une moitié de la population a un âge au plus égal à l'âge médian et l'autre moitié a un âge supérieur à l'âge médian.
- Age moyen** : C'est la moyenne arithmétique pondérée des âges de tous les habitants d'une localité.
- Densité de la population** : Rapport entre l'effectif de la population et la superficie d'un territoire.
- Rapport de masculinité** : Rapport entre l'effectif des hommes et celui des femmes au sein d'une population.

## 1.4. Tableaux annexes

**Tableau A1.1 : Répartition de la population du Burkina Faso par groupes d'âges selon le sexe en 2022**

Groupes d'âges	Homme	Femme	Ensemble
00-04	2 001 783	1 937 057	3 938 840
05-09	1 737 501	1 723 756	3 461 257
10-14	1 456 335	1 433 864	2 890 199
15-19	1 127 583	1 164 880	2 292 463
20-24	851 147	1 053 506	1 904 653
25-29	657 375	835 103	1 492 478
30-34	622 111	770 251	1 392 362
35-39	514 921	584 581	1 099 502
40-44	443 500	493 949	937 449
45-49	321 162	342 534	663 696
50-54	266 041	297 337	563 378
55-59	199 848	217 938	417 786
60-64	172 157	198 672	370 829
65-69	116 592	123 421	240 013
70-74	92 338	104 842	197 180
75-79	52 346	56 970	109 316
80 ou +	55 490	73 983	129 473
<b>Total</b>	<b>10 688 230</b>	<b>11 412 644</b>	<b>22 100 874</b>

Source : INSD, 2022, Volume 4 : Projections démographiques 2020-2035

**Tableau A1.2 : Répartition de la population par groupe d'âges et sexe selon le milieu de résidence en 2022**

Groupes d'âges	Urbain			Rural		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
00-04	455 510	448 702	904 212	1 546 273	1 488 355	3 034 628
05-09	357 867	382 422	740 289	1 379 634	1 341 334	2 720 968
10-14	329 424	378 675	708 099	1 126 911	1 055 189	2 182 100
15-19	315 486	371 904	687 390	812 097	792 976	1 605 073
20-24	305 229	365 878	671 107	545 918	687 628	1 233 546
25-29	241 344	275 495	516 839	416 031	559 608	975 639
30-34	234 423	249 792	484 215	387 688	520 459	908 147
35-39	188 211	174 941	363 152	326 710	409 640	736 350
40-44	157 334	139 064	296 398	286 166	354 885	641 051
45-49	108 530	90 947	199 477	212 632	251 587	464 219
50-54	80 236	76 236	156 472	185 805	221 101	406 906
55-59	57 131	56 963	114 094	142 717	160 975	303 692
60-64	47 036	50 902	97 938	125 121	147 770	272 891
65-69	28 920	30 786	59 706	87 672	92 635	180 307
70-74	20 869	26 025	46 894	71 469	78 817	150 286
75-79	10 645	13 720	24 365	41 701	43 250	84 951
80 ou +	10 265	15 835	26 100	45 225	58 148	103 373
<b>Total</b>	<b>2 948 460</b>	<b>3 148 287</b>	<b>6 096 747</b>	<b>7 739 770</b>	<b>8 264 357</b>	<b>16 004 127</b>

Source : INSD, 2022, Volume 4 : Projections démographiques 2020-2035

**Tableau A1.3 : Effectifs de la population par sexe, taux d'accroissement et densité de la population de 1975 à 2035**

Année	Homme	Femme	Ensemble	Taux d'accroissement intercensitaire	Densité de la population
1975	2 325 976	2 326 687	5 638 203	-	20,6
1985	3 833 237	4 131 468	7 964 705	2,7	29
1996	4 970 882	5 341 727	10 312 609	2,4	37,6
2006	6 768 739	7 248 523	14 017 262	3,1	51,4
2019	9 900 847	10 604 308	20 505 155	2,94	75,1
2020	10 055 166	10 762 870	20 818 036	-	76,3
2022	10 688 230	11 412 644	22 100 874	-	81,0
2025	11 660 597	12 409 956	24 070 553	-	88,2
2030	13 325 981	14 114 981	27 440 962	-	100,5
2035	15 099 953	15 924 450	31 024 403	-	113,7

**Tableau A1.4 : Effectifs de la population par milieu de résidence de 1975 à 2035**

Année	Urbain			Rural		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
1975	185 174	177 436	362 610	2 642 404	2 633 189	5 275 593
1985	514 836	496 238	1 011 074	3 318 401	3 635 230	6 953 631
1996	811 855	789 313	1 601 168	4 159 027	4 552 414	8 711 441
2006	1 596 504	1 601 892	3 198 396	5 205 997	5 687 356	10 893 353
2019	2 613 979	2 746 133	5 360 112	7 286 868	7 858 175	15 145 043
2020	2 651 429	2 808 206	5 459 635	7 403 737	7 954 664	15 358 401
2022	2 948 460	3 148 287	6 096 747	7 739 770	8 264 357	16 004 127
2025	3 454 649	3 676 668	7 131 317	7 403 737	7 954 664	15 358 401
2030	4 401 292	4 661 888	9 063 180	8 924 689	9 453 093	18 377 782
2035	5 200 627	5 484 589	10 685 216	9 899 326	10 439 861	20 339 187

Sources : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006, 2019 et INSD, 2022, Projections démographiques 2020-2035

**Tableau A1.5 : Effectifs de la population par groupe d'âges spécifiques de 1985 à 2035**

Année	0 an	0-4 ans	6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans
1985	335 481	1 462 078	1 523 596	741 827	442 616
1996	346 453	1 768 424	1 976 234	-	-
2006	466 516	2 436 913	2 589 132	1 330 638	885 985
2019	587 191	3 319 064	3 694 158	2 044 178	1 232 849
2020	805 148	3 845 797	3 679 719	1 985 782	1 271 634
2022	816 623	3 938 840	3 948 021	2 164 791	1 371 999
2025	832 316	4 019 780	4 328 008	2 434 712	1 577 158
2030	853 181	4 154 136	4 664 547	2 874 057	1 903 645
2035	917 070	4 397 607	4 845 538	3 083 591	2 226 896

Année	15-24 ans	15-34 ans	15-64 ans	65 ans ou +
1985	1 351 545	2 261 965	3 790 332	319 103
1996	-	-	4 943 373	385 812
2006	2 660 663	4 464 768	6 969 953	473 611
2019	3 866 070	6 688 196	10 531 217	687 675
2020	3 875 712	6 641 942	10 412 309	659 998
2022	4 197 116	7 081 956	11 134 596	675 982
2025	4 712 654	7 813 859	12 346 599	741 049
2030	5 747 542	9 406 015	14 771 869	854 643
2035	6 808 358	11 293 351	17 609 963	1 016 448

Sources : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006, 2019 et INSD, 2022, Volume 4 : projections démographiques 2020-2035

**Tableau A1.6 : Proportion\* des groupes d'âges spécifiques de 1985 à 2035**

Année	0 an	0-4 ans	6-11 ans	12-15 ans	16-18 ans	15-24 ans	15-34 ans	15-64 ans	65 ans ou +
1985	4,2	18,4	19,1	9,3	5,6	17	28,4	47,6	4
1996	3,4	17,1	19,2	-	-	-	-	47,9	3,7
2006	3,3	17,4	18,5	9,5	6,3	19	31,9	49,7	3,4
2015	4	18,3	18,1	10,2	6,6	19,5	32	49,5	3
2019	2,9	16,2	18,0	10,0	6,0	18,9	32,6	51,4	3,4
2020	3,9	18,5	17,7	9,5	6,1	18,6	31,9	50,0	3,2
2022	3,7	17,8	17,9	9,8	6,2	19,0	32,0	50,4	3,1
2025	3,5	16,7	18,0	10,1	6,6	19,6	32,5	51,3	3,1
2030	3,1	15,1	17,0	10,5	6,9	20,9	34,3	53,8	3,1
2035	3,0	14,2	15,6	9,9	7,2	21,9	36,4	56,8	3,3

\*proportion calculées à partir des Tableaux A1.5 et A1.3

**Tableau A1.7 : Evolution des âges moyen et médian de la population**

Année	Age moyen	Age médian
1975	23,1	-

<b>1985</b>	22,2	-
<b>1996</b>	21,7	15,7
<b>2006</b>	21,8	15,5
<b>2019</b>	21,7	16,1
<b>2020</b>	21,1	16,5
<b>2022</b>	21,1	16,5
<b>2025</b>	21,4	16,9
<b>2030</b>	22,1	17,9
<b>2035</b>	23,0	19,2

Sources : INSD, Rapports recensements 1975, 1985, 1996, 2006, 2019 et INSD, 2022, Volume 4 : Projections démographiques 2020-2035

# Chapitre 2 : Nuptialité, natalité et fécondité

---

2.1. Nuptialité

2.2. Natalité et fécondité

2.3. Définition des concepts

2.4. Tableaux annexes



## 2.1. Nuptialité

---

- **Recul de la polygamie**
- **Stagnation de l'âge moyen au premier mariage des hommes**
- **Hausse régulière de l'âge moyen au premier mariage des femmes**

### Mariage et formes d'union

Chez les femmes, la proportion des mariées a diminué régulièrement entre 1975 et 2019. Cependant, la proportion des hommes mariés a amorcé une hausse depuis 1996, après une variation en "dents de scie" entre 1975 et 1996 (graphique 2.1).

Le graphique 2.2 met en évidence un recul de la polygamie au Burkina Faso. La proportion des hommes polygames a baissé régulièrement entre 1975 et 2019 en passant de 35,7% à 22,0%. Celle des femmes vivant en union polygame a également diminué régulièrement depuis 1975 passant de 56,6% à 37,4% en 2019.

### Célibat définitif

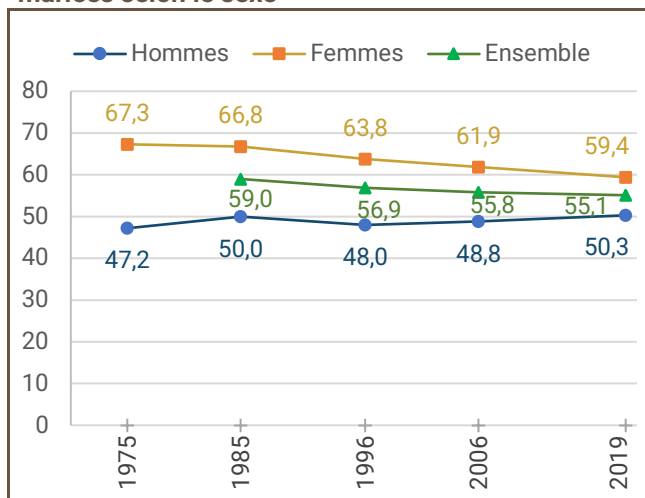
Le graphique 2.3 laisse observer un recul du célibat définitif chez les hommes entre 1975 et 2006, suivi d'une légère hausse entre 2006 et 2019. Chez les femmes par contre, une tendance à la hausse est observée, avec une stagnation entre 2006 et 2019. En effet, entre 1975 et 2006, la proportion de célibataires définitifs chez les hommes est passée de 5,3% à 2,4% alors que celle des femmes est passée de 0,6% à 2,6%. En 2019, cette proportion est de 2,8 % chez les hommes et 2,6% chez les femmes.

### Âge moyen au premier mariage

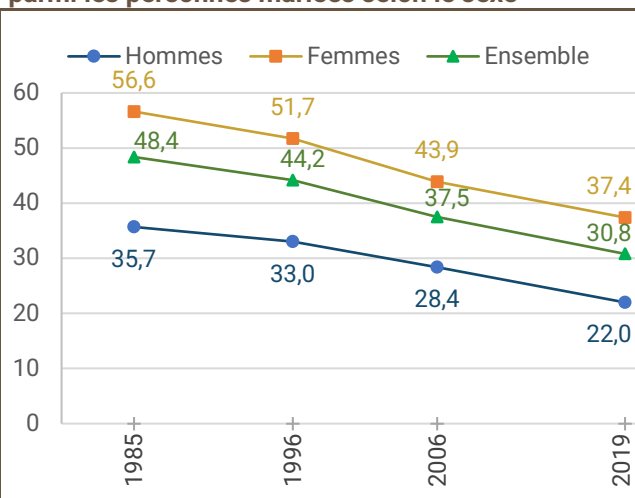
Il ressort des graphiques 2.4, 2.5 et 2.6 que, quel que soit le milieu de résidence, l'âge moyen au premier mariage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes au Burkina Faso et ce, depuis 1975. En 2019, cet écart était de 6,2 ans en faveur des hommes au niveau national (26,9 ans pour les hommes et 20,7 ans pour les femmes). Cela traduit le fait que les femmes ont tendance à entrer en union plus tôt que les hommes. Cependant, cet écart se réduit au fil du temps.

On note également que l'âge moyen au premier mariage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Cet écart était de 4,1 ans en 2019 tant chez les hommes que chez les femmes, c'est à dire que les hommes (25,5 ans) et les femmes (19,4 ans) du milieu rural se marient plus jeunes comparativement à ceux du milieu urbain (respectivement 29,6 ans et 23,5 ans).

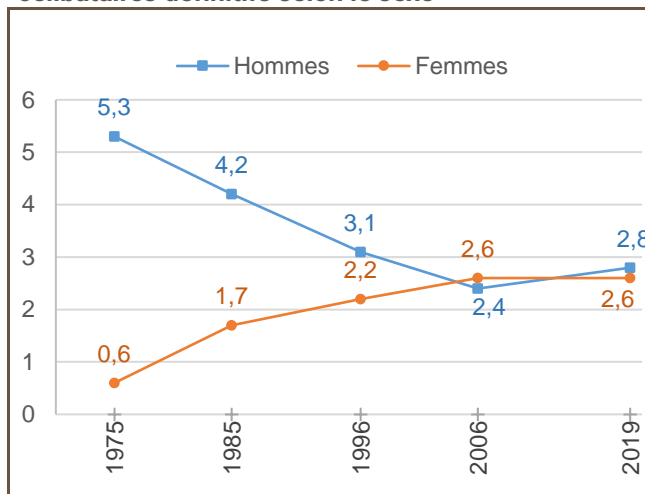
**Graphique 2.1 : Proportion en % des personnes mariées selon le sexe**



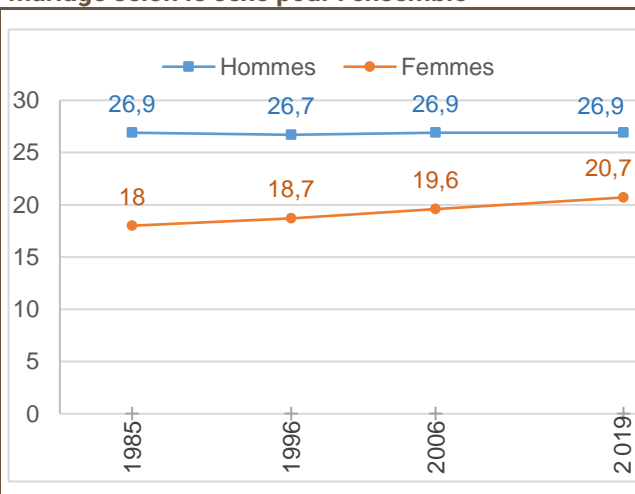
**Graphique 2.2 : Proportion en % des polygames parmi les personnes mariées selon le sexe**



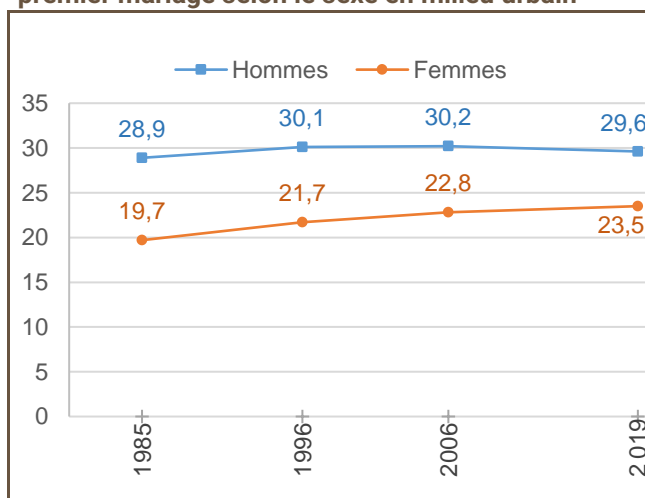
**Graphique 2.3 : Evolution de la proportion des célibataires définitifs selon le sexe**



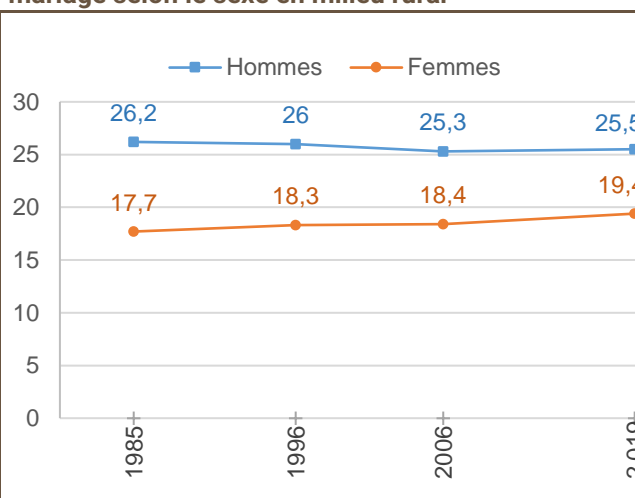
**Graphique 2.4 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe pour l'ensemble**



**Graphique 2.5 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe en milieu urbain**



**Graphique 2.6 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le sexe en milieu rural**





## 2.2. Natalité et fécondité

- Baisse continue du taux brut de natalité
- Baisse continue de l'indice synthétique de fécondité
- Baisse des taux de fécondité par groupe d'âges depuis 1985

### Taux brut de natalité

En 2019, le taux brut de natalité est de 39,4‰ et est plus élevé en milieu rural (40,7‰) qu'en milieu urbain (35,8 ‰). Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, ce taux a baissé de façon régulière entre 1985 et 2019, même si la baisse entre 1985 et 2006 en milieu rural a été plus lente (graphique 2.7).

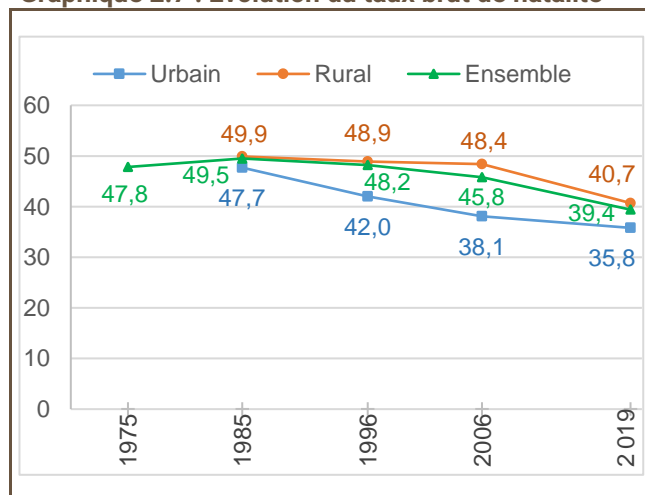
### L'indice synthétique de fécondité

En 2019, l'indice synthétique de fécondité est de 5,4 enfants par femme et est nettement plus élevé en milieu rural (5,8) qu'en milieu urbain (4,1). Il a baissé régulièrement entre 1985 et 2019. Cette baisse a été plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural entre 1985 et 2006, mais la tendance s'est inversée entre 2006 et 2019 (graphique 2.8).

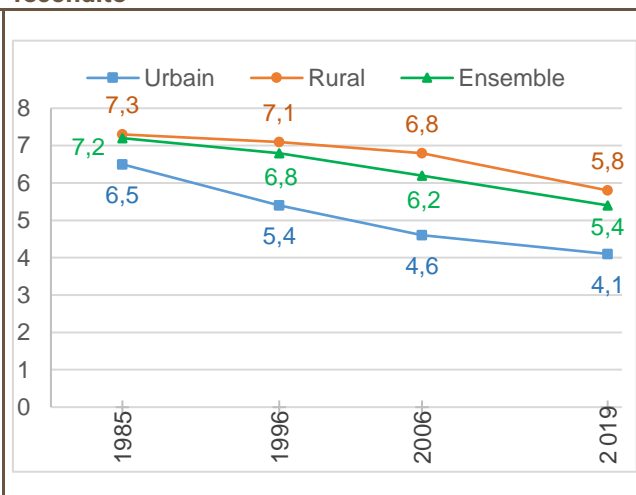
### Taux de fécondité par groupe d'âges

Les courbes des taux de fécondité par groupe d'âges des différents recensements présentent l'allure normale d'une courbe de fécondité (graphique 2.9). On constate que c'est dans le groupe d'âges des 20-24 ans qu'on enregistre le pic des naissances suivi d'une baisse régulière. Aussi, on observe une baisse des niveaux de la fécondité dans les différents groupes d'âges depuis 1985, à l'exception des deux derniers. Les comportements des femmes en matière de fécondité n'ont pas beaucoup varié entre 1985 et 1996 puisque les deux courbes semblent se confondre.

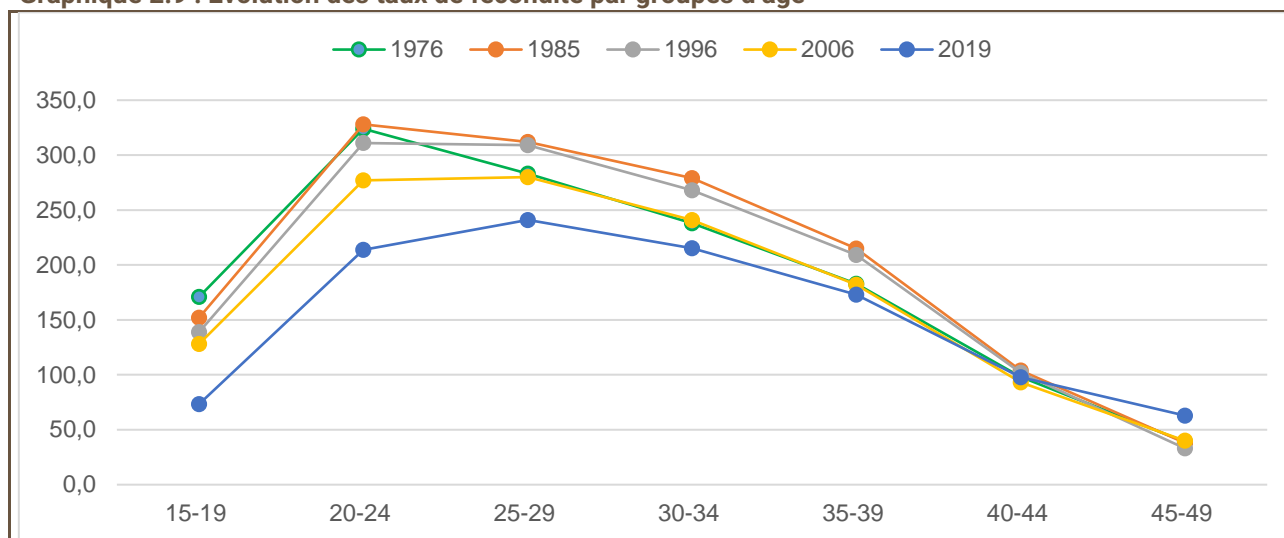
Graphique 2.7 : Évolution du taux brut de natalité



Graphique 2.8 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité



Graphique 2.9 : Évolution des taux de fécondité par groupes d'âge



## 2.3. Définition des concepts

<b>Mariée</b>	Est considérée comme « mariée », toute personne âgée de 12 ans ou plus qui a déclaré être mariée civilement ou religieusement ou selon les rites coutumiers
<b>Mariage polygame</b>	Le mariage polygame est le mariage entre un homme et plus d'une femme
<b>Age moyen au premier mariage</b>	C'est le nombre moyen d'années vécues en tant que célibataire par les personnes qui finissent par se marier
<b>Célibat définitif</b>	On parle de célibat définitif lorsqu'un individu atteint un certain âge sans être jamais marié. Au-delà de cet âge, la probabilité de se marier est supposée nulle. Cet âge est défini pour les hommes à 55 ans. Chez les femmes, il est de 35 ans aux recensements de 1975, 1985, 1996 et 2006 et de 45 ans au recensement de 2019
<b>Taux brut de natalité (TBN)</b>	Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1 000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année
<b>Taux spécifique de fécondité par groupe d'âges (TF(x, x+a))</b>	Il indique le nombre de naissances vivantes chez les femmes par groupe d'âges pour 1 000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15-49 ans révolus. Il est obtenu pour un groupe d'âges donné de femmes âgées de 15-49 ans en rapportant les naissances vivantes des douze derniers mois à l'effectif du même groupe d'âges.

**Indice synthétique de fécondité (ISF)**

Appelé aussi somme des naissances réduites ou descendance du moment, il représente le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité par âge observés au cours des douze derniers mois.

## 2.4. Tableaux annexes

Tableau A2.1 : Evolution de la proportion en % des personnes mariées selon le sexe

Année	Homme	Femme	Ensemble
1975	47,2	67,3	-
1985	50,0	66,8	59,0
1996	48,0	63,8	56,9
2006	48,8	61,9	55,8
2019	50,3	59,4	55,1

Tableau A2.2 : Evolution de la proportion (%) des polygames parmi les personnes mariées selon le sexe

Année	Homme	Femme	Ensemble
1975	32,4	-	-
1985	35,7	56,6	48,4
1996	33,0	51,7	44,2
2006	28,4	43,9	37,5
2019	22,0	37,4	30,8

Tableau A2.3 : Évolution de la proportion (%) des célibataires définitifs selon sexe

Année	Homme	Femme
1975	5,3	0,6
1985	4,2	1,7
1996	3,1	2,2
2006	2,4	2,6
2019	2,8	2,6

Tableau A2.4 : Évolution de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe

Année	Urbain		Rural		Ensemble	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
1975	-	-	-	-	27,2	17,1
1985	28,9	19,7	26,2	17,7	26,9	18
1996	30,1	21,7	26	18,3	26,7	18,7
2006	30,2	22,8	25,3	18,4	26,9	19,6
2019	29,6	23,5	25,5	19,4	26,9	20,7

Tableau A2.5 : Évolution du taux brut de natalité (‰) selon le milieu de résidence

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1975	-	-	47,8
1985	47,7	49,9	49,5
1996	42,0	48,9	48,2
2006	38,1	48,4	45,8
2019	35,8	40,7	39,4

Tableau A2.6 : Évolution de l'indice synthétique de fécondité (ISF) selon le milieu de résidence

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1985	6,5	7,3	7,2
1996	5,4	7,1	6,8

<b>2006</b>	4,6	6,8	6,2
<b>2019</b>	4,1	5,8	5,4

**Tableau A2.7 : Évolution du taux de fécondité (‰) par groupe d'âges**

Groupe d'âges	1976	1985	1996	2006	2019
<b>15-19</b>	171,0	152,0	139,0	128,0	73,4
<b>20-24</b>	324,0	328,0	311,0	277,0	213,7
<b>25-29</b>	283,0	312,0	309,0	280,0	241,0
<b>30-34</b>	238,0	279,0	268,0	241,0	215,1
<b>35-39</b>	183,0	215,0	209,0	182,0	173,1
<b>40-44</b>	98,0	104,0	102,0	93,0	97,7
<b>45-49</b>	39,0	38,0	33,0	40,0	62,9



# Chapitre 3 : Mortalité

---

[3.1. Mortalité générale](#)

[3.2. Mortalité dans l'enfance](#)

[3.3. Mortalité maternelle](#)

[3.4. Définition des concepts](#)

[3.5. Tableaux annexes](#)



### 3.1. Mortalité générale

- Baisse progressive de la mortalité même si le taux brut reste toujours élevé
- Amélioration nette de l'espérance de vie

#### Taux brut de mortalité

La mortalité générale est en constante baisse au niveau national. En effet, le taux brut de mortalité est passé de 24 décès pour 1 000 habitants en 1975 à 9 décès pour 1 000 habitants en 2019. Il reste toujours plus élevé en milieu rural.

Le graphique 3.1 indique un taux brut de mortalité en baisse au niveau national et en milieu rural. En milieu urbain, on observe une évolution "en dents de scie" avec une baisse plus importante entre 1996 (11,6 ‰) et 2006 (6,8 ‰).

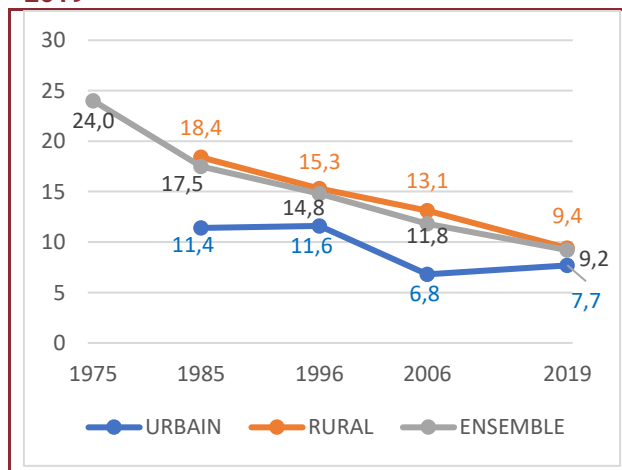
Selon le sexe, la mortalité des hommes est plus élevée que celle des femmes quelles que soit les années de recensement. La mortalité est en constante baisse aussi bien chez les hommes que chez les femmes (graphique 3.2). Cependant, en milieu urbain, la mortalité est en légère hausse entre 2006 et 2019. En effet, elle est passée de 6 à 8 décès pour 1 000 chez les hommes et de 6 à 7 décès pour 1 000 chez les femmes.

#### Espérance de vie à la naissance

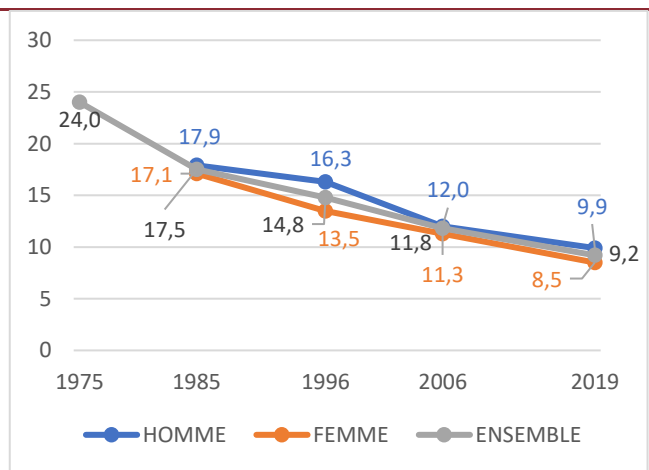
L'espérance de vie à la naissance au Burkina Faso s'est améliorée au fil du temps. En effet, elle est passée de 42,2 ans en 1975 à 61,9 ans en 2019 soit un gain de 19,7 ans au cours de la période. Entre 1985 et 2019, l'espérance de vie des hommes et des femmes a également évolué. Ainsi, l'espérance de vie des hommes est passée de 48,2 ans à 60,0 ans soit un gain de 12,7 ans et celle des femmes de 48,8 ans à 64,0 ans soit un gain de 15,2 ans (graphique 3.3).

L'analyse de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence fait ressortir d'une part une amélioration du niveau de l'indicateur entre 1985 et 2019, et d'autre part une inégalité entre le milieu urbain et le milieu rural. Le gain en espérance de vie est plus important en milieu rural (13,7 ans) qu'en milieu urbain (10,1 ans). En effet, en milieu rural, l'espérance de vie est passée de 47,2 ans en 1985 à 60,9 ans en 2019. Celle du milieu urbain est passée de 55 ans à 65,1 ans au cours de la même période (graphique 3.4).

**Graphique 3.1 : Évolution du taux brut de mortalité en ‰ par milieu de résidence de 1975 à 2019**

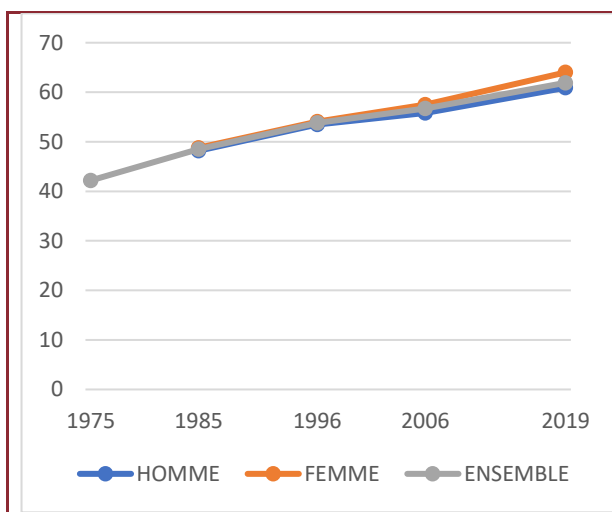


**Graphique 3.2 : Évolution du taux brut de mortalité en ‰ par sexe de 1975 à 2019**

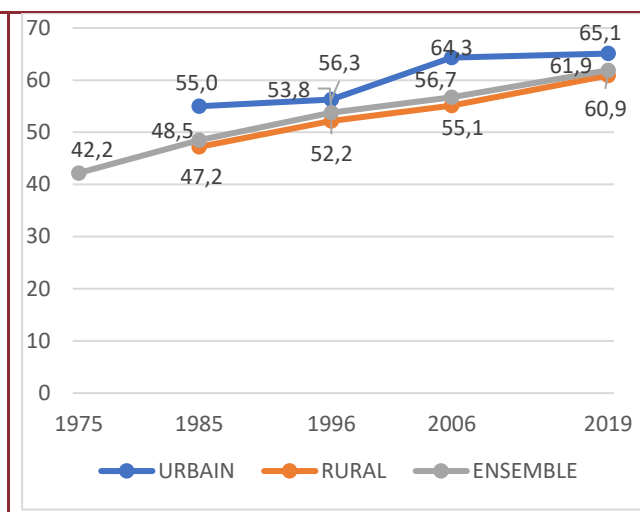




**Graphique 3.3 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe de 1975 à 2019**



**Graphique 3.4 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence de 1975 à 2019**



## 3.2. Mortalité dans l'enfance

- Niveau élevé de la mortalité des enfants
- Baisse progressive de la mortalité des enfants

### Quotients de mortalité infantile

Tout comme la mortalité générale, celle des enfants de moins d'un an connaît une baisse au fil du temps entre le premier recensement réalisé en 1975 et le dernier réalisé en 2019. En effet, le quotient de mortalité des enfants âgés de moins d'un an est passé de 167,0‰ en 1975 à 55,9‰ en 2019, soit une baisse de 66,5%. En dépit de cette baisse observée, le niveau de la mortalité infantile reste toujours élevé (tableau A3.1).

Considérant le sexe de l'enfant, on note une baisse continue des quotients de mortalité de 1975 à 2019 aussi bien chez les garçons que chez les filles. Cependant, la mortalité infantile reste en général légèrement plus élevée chez les garçons sauf en 1985 (135,0‰ chez les filles et 132,9‰ chez les garçons) (graphique 3.5).

De manière générale, la mortalité infantile est en constante baisse dans tous les milieux de résidence. En effet, les quotients de mortalité infantile sont passés de 100 à 50 décès pour 1 000 naissances vivantes chez les enfants de moins d'un an en milieu urbain. Cet indicateur passe de 146 à 57 décès pour 1 000 naissances vivantes en milieu rural (graphique 3.6).

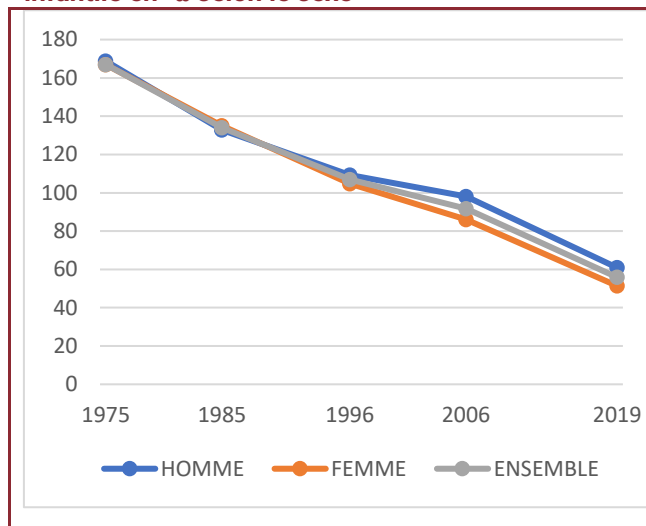
### Quotient de mortalité infanto juvénile

De façon générale, la mortalité infanto-juvénile demeure toujours élevée au Burkina Faso malgré la tendance générale à la baisse observée depuis le recensement de 1975. En 2019, au niveau national, 87 enfants sur 1 000 naissances vivantes couraient le risque de mourir avant leur cinquième anniversaire contre 269 enfants en 1975.

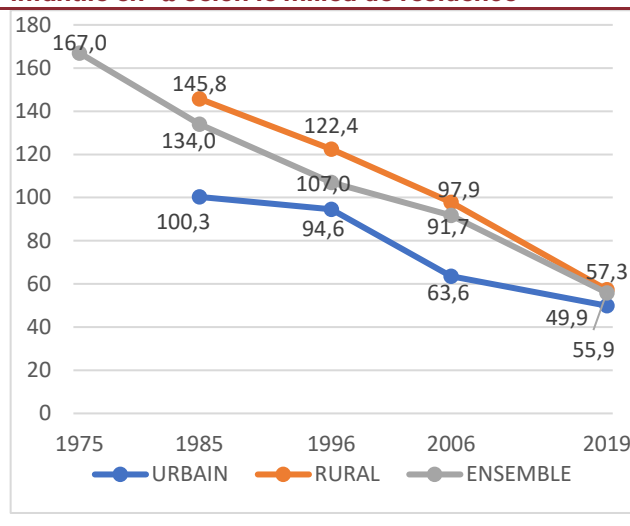
Considérant le sexe de l'enfant, on constate que la mortalité infanto-juvénile touche plus les garçons que les filles sauf en 1985 (218,2‰ contre 214,3‰ chez les garçons). Au regard des allures des courbes, les valeurs des indicateurs chez les filles et les garçons sont proches et diminuent progressivement au fil du temps (graphique 3.7).

Considérant le milieu de résidence, le niveau de la mortalité infanto juvénile connaît également une baisse générale quel que soit le milieu de résidence entre 1996 et 2019 (142‰ à 78‰ dans le milieu urbain et 199‰ à 89‰ dans le milieu rural). Il reste cependant plus élevé dans le milieu rural. Cela signifie que les enfants vivant dans ce milieu ont plus de probabilité de décéder avant leur cinquième anniversaire que ceux vivant dans le milieu urbain. En exemple, 78 enfants sur 1 000 décèdent avant leur cinquième anniversaire en milieu urbain contre 89 en milieu rural en 2019 (graphique 3.8).

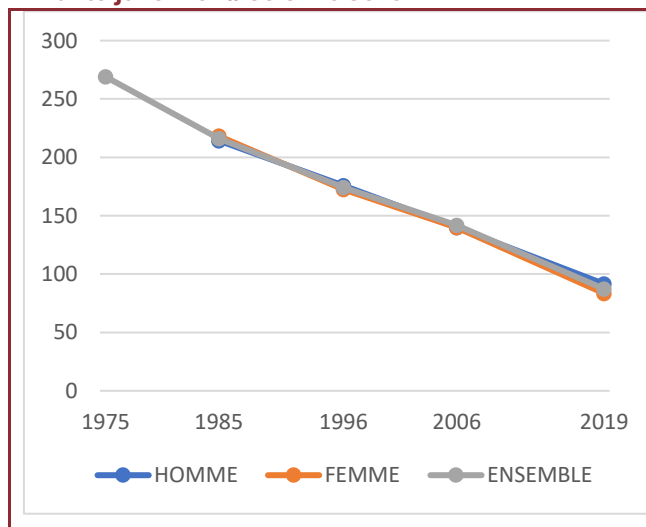
**Graphique 3.5 : Evolution du Quotient de mortalité infantile en ‰ selon le sexe**



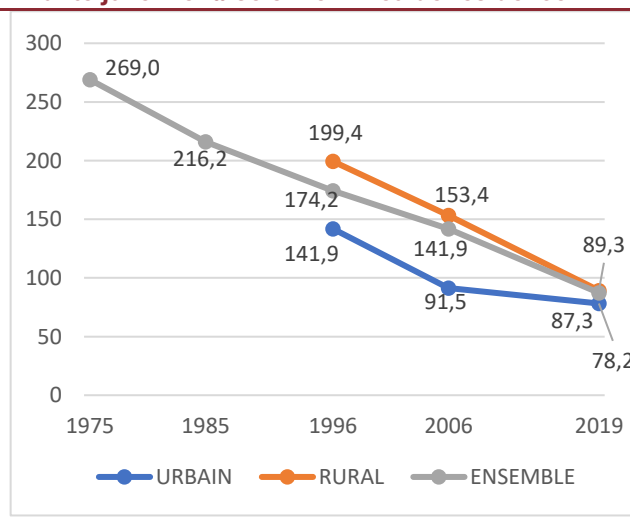
**Graphique 3.6 : Evolution du Quotient de mortalité infantile en ‰ selon le milieu de résidence**



**Graphique 3.7 : Evolution du Quotient de mortalité infanto juvénile ‰ selon le sexe**



**Graphique 3.8 : Evolution du Quotient de mortalité infanto juvénile ‰ selon le milieu de résidence**



### 3.3. Mortalité maternelle

- Baisse progressive de la mortalité maternelle
- Baisse importante de la proportion des décès de femmes liés à des causes maternelles en milieu rural entre 2006 et 2019
- Hausse de la proportion de décès de femmes liés à des causes maternelles en milieu urbain entre 2006 et 2019

#### Rapport de mortalité maternelle

Au Burkina Faso, le niveau de la mortalité maternelle reste élevé même s'il a diminué entre 2006 et 2019. En effet, le rapport de mortalité maternelle est passé de 307 à 223 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes (tableau 3.1).

La mortalité maternelle varie en fonction du milieu de résidence. Elle est plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, le rapport de mortalité maternelle est plus élevé en milieu rural avec 231 décès pour 100 000 naissances vivantes contre 186 en milieu urbain (tableau 3.1).

Une tendance à la baisse de la proportion de décès de femmes liés à des causes maternelles est également enregistrée. En effet, cette proportion est passée de 17,2% en 2006 à 13,7% en 2019. En 2006 et dans le milieu rural, la proportion de décès de femmes liés à des causes maternelles était de deux fois supérieure à celle du milieu urbain (8,8 % contre 18,9%). En 2019 cet écart a fortement diminué (12,7% en milieu urbain et 13,8% en milieu rural). Par ailleurs, il est observé en milieu urbain une hausse de la proportion de décès de femmes liés à des causes maternelles entre 2006 et 2019 (8,8% à 12,7%).

Tableau 3.1 : Indicateurs de mortalité maternelle par milieu de résidence

Indicateurs	2006			2019		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Rapport de mortalité maternelle (en pour 100 000)	173,8	330,4	307,3	185,7	231,4	222,9
Proportion des décès de femmes liés à des causes maternelles (en %)	8,8	18,9	17,2	12,7	13,8	13,7

### 3.4. Définition des concepts

<b>Quotient de mortalité infantile</b>	C'est la probabilité pour un enfant né vivant de décéder avant son premier anniversaire
<b>Quotient de mortalité infanto-juvénile</b>	C'est la probabilité pour un enfant né vivant de décéder avant son cinquième anniversaire
<b>Mortalité maternelle</b>	Selon l'OMS la mortalité maternelle est "le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse, ou dans un délai de 42 jours après sa terminaison, quelle qu'en soit la durée ou la localisation, pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins qu'elle a motivé, mais ni accidentelle, ni fortuite". Tout comme au RGPH de 2006, la population retenue au RGPH de 2019 est celle des femmes âgées de 10 à 55 ans répondant aux critères permettant de cerner le phénomène

<b>Rapport de Mortalité Maternelle (RMM)</b>	C'est le nombre de décès maternels pour 100 000 naissances vivantes au cours de l'année
<b>Proportion de décès de femmes adultes reliés à des causes maternelles</b>	C'est le niveau de décès maternels parmi les décès de femmes en âge de procréer
<b>Taux Brut de Mortalité (TBM en ‰)</b>	C'est le rapport entre le nombre total de décès d'une année donnée et la population moyenne de la même année. Elle mesure la fréquence annuelle de décès au sein d'une population
<b>Espérance de vie à la naissance (e0)</b>	C'est le nombre moyen d'années que vivrait un nouveau-né si les conditions sanitaires et les caractéristiques de mortalité de la population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie

### 3.5. Tableaux annexes

**Tableau A3.1 : Évolution du quotient de mortalité infantile (en ‰) selon le sexe**

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1975	168,8	166,9	167
1985	132,9	135	134
1996	109,3	104,8	107
2006	98,0	86,0	91,7
2019	60,9	51,4	55,9

**Tableau A3.2 : Évolution du quotient de mortalité infantile (en ‰) selon le milieu de résidence**

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1975	-	-	167,0
1985	100,3	145,8	134,0
1996	94,6	122,4	107,0
2006	63,6	97,9	91,7
2019	49,9	57,3	55,9

**Tableau A3.3 : Évolution du quotient de mortalité infanto juvénile (en ‰) selon le milieu de résidence et le sexe**

Année	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1975	-	-	-	-	-	-	-	-	269
1985	-	-	-	-	-	-	214,3	218,2	216,2
1996	148	135,8	141,9	204,7	194,1	199,4	175,9	172,4	174,2
2006	91	92	91,5	157	150	153,4	144	140	141,9
2019	79,7	77,1	78,2	94,3	85	89,3	91,6	83,5	87,3

**Tableau A3.4 : Évolution du taux brut de mortalité (en ‰) selon le milieu de résidence et le sexe**

Année	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1975	-	-	-	-	-	-	-	-	24
1985	-	-	11,4	-	-	18,4	17,9	17,1	17,5
1996	12,2	11	11,6	16,9	13,8	15,3	16,3	13,5	14,8
2006	6,8	6,7	6,8	13,6	12,6	13,1	12	11,3	11,8
2019	8,1	7,3	7,7	10,6	8,4	9,4	9,9	8,5	9,2

**Tableau A3.5 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe**

Année	Masculin	Féminin	Ensemble
1975	-	-	42,2
1985	48,2	48,8	48,5
1996	53,5	54,1	53,8
2006	55,8	57,5	56,7
2019	60,0	64,0	61,9

**Tableau A3.6 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance selon le milieu de résidence**

Année	Urbain	Rural	Ensemble
1975	-	-	42,2
1985	55	47,2	48,5
1996	56,3	52,2	53,8
2006	64,3	55,1	56,7
2019	65,1	60,9	61,9



# Chapitre 4 : Migration et urbanisation

---

4.1. Migration

4.2. Urbanisation

4.3. Définition des concepts

4.4. Tableaux annexes



## 4.1. Migration

- **Augmentation importante des migrants internationaux entre 2006 et 2019**
- **Diminution de la population d'origine étrangère entre 2006 et 2019**
- **Solde migratoire négatif depuis 1985**

### Migrants internes durée de vie

Entre 2006 et 2019, le nombre de migrants internes durée de vie est passé de 2 155 281 à 2 338 987 soit une augmentation de 8,5%. Cette évolution montre l'ampleur du phénomène migratoire au Burkina Faso. Ce dernier touche plus les femmes que les hommes (tableau 4.1).

### Population née à l'étranger

La population née à l'étranger est de 390 251 personnes en 2019 contre 574 488 en 2006, soit une baisse de 32,1%. Au sein de cette population, il y a plus de femmes que d'hommes au cours des différents recensements (tableau A4.2).

### Population de nationalité étrangère

La population de nationalité étrangère représente 0,2% de la population totale soit 40 401 individus en 2019. Leur proportion a baissé par rapport à 2006 (0,4%). Avec les recensements de 2006 et 2019, on constate que les pays les plus représentés étaient le Mali et le Togo (avec respectivement 14,5% et 30,8% en 2006, et 25,7% et 16,5% en 2019). La population de nationalité togolaise qui occupait la deuxième place en 2006 est passée à la première position en 2019 avec un pourcentage de 25,7 (tableau 4.2).

### Migrants internationaux

Le Burkina Faso est un pays d'émigration par excellence selon les résultats des différents recensements. Le nombre de migrants internationaux est passé de 114 211 personnes en 2006 à 1 059 337 personnes en 2019, soit une augmentation moyenne annuelle de 72 702 migrants. Le plus faible nombre de migrants a été observé en 2006. Le phénomène touche beaucoup plus les hommes que les femmes (graphique 4.1).

### Solde migratoire

Les échanges migratoires entre le Burkina Faso et l'étranger au cours de la période 1985-2019 se traduisent par des soldes migratoires négatifs. Ce qui veut dire qu'il y a plus de sorties que d'entrées.

Le recensement de 1985 avait enregistré 72 120 immigrés contre 83 479 émigrés, soit un solde migratoire de -11 359. Le solde en 1996 est sept fois supérieur à celui de 1985. Cet accroissement montre que l'immigration est encore loin de compenser l'émigration et que le Burkina Faso reste un pays d'émigration. Les hommes sont plus concernés par cette pratique. Quant aux femmes, elles sont aussi concernées mais à un degré moindre. En effet, leur solde migratoire est négatif en 1996 et positif pour les recensements de 1985, 2006 et 2019.

Le pic (sommet) des sorties se situait en 1996 pour l'ensemble du pays à -80 243 personnes dont 79 165 hommes.

Le solde migratoire récent (2019) indique que le Burkina Faso a perdu dans ses échanges migratoires avec l'extérieur, 33 674 migrants (sortie nette). Cette perte est plus ressentie chez les hommes avec 44 685 (sortie nette) migrants tandis qu'un gain est observé chez les femmes avec 11 011 migrantes (entrée nette) (graphique 4.3).

**Tableau 4.1 : Effectifs des migrants internes durée de vie entre 1996 et 2019 selon le sexe**

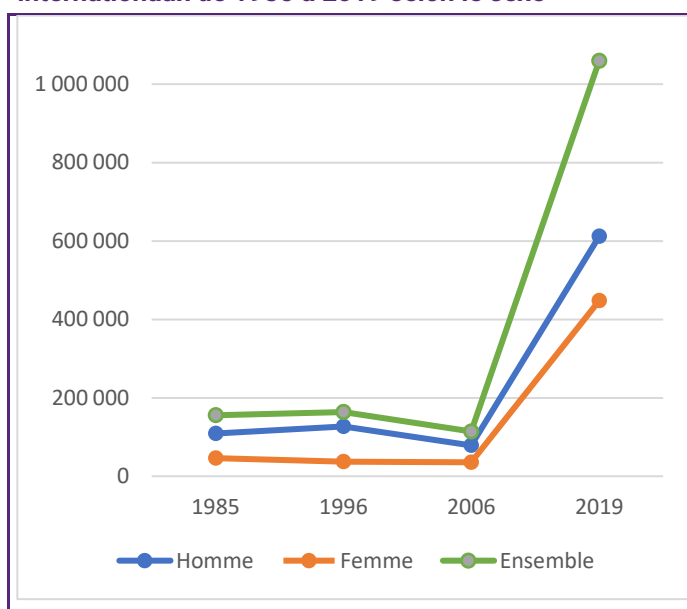
Année	Homme	Femme	Ensemble
1996	588 071	689 210	1 277 281
2006	927 189	1 228 092	2 155 281
2019	1 011 076	1 327 911	2 338 987



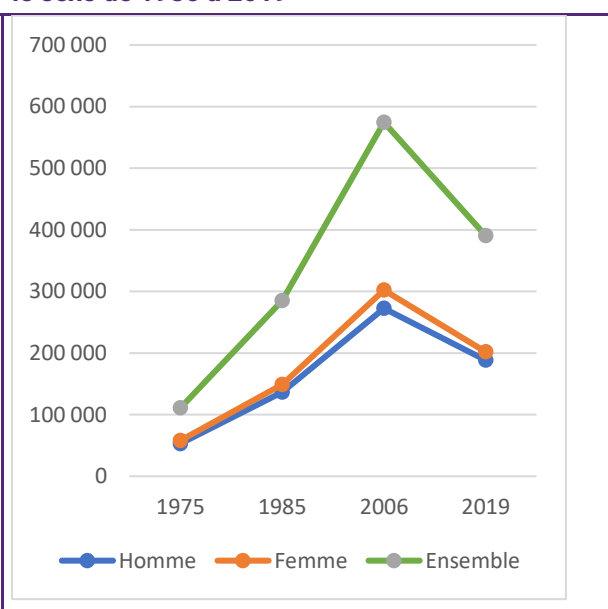
**Tableau 4.2 : Répartition de la population étrangère par nationalité en 1996, 2006 et 2019**

Nationalité	1996	2006	2019
Togo	6,49	14,50	25,70
Mali	39,00	30,84	16,50
Côte d'Ivoire	3,07	3,90	14,90
Bénin	6,45	9,74	10,50
Niger	12,33	9,47	9,30
Nigéria	7,19	8,82	7,50
Ghana	8,33	4,29	3,70
Sénégal	1,70	2,34	2,20
Autre pays CEDEAO	-	-	1,10
Autres pays d'Afrique	9,98	11,70	5,30
Europe	3,03	3,00	1,80
Autres continents	2,39	1,39	1,50
ND	0,05	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

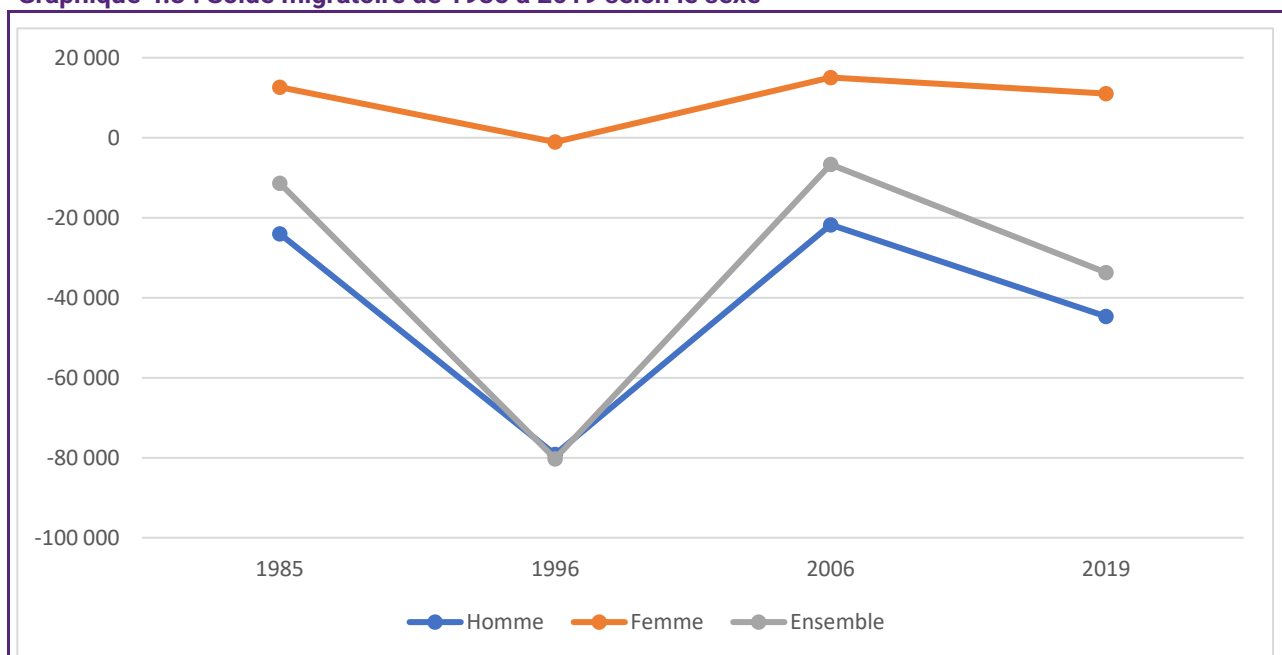
**Graphique 4.1 : Effectif des migrants internationaux de 1985 à 2019 selon le sexe**



**Graphique 4.2 : Population née à l'étranger selon le sexe de 1985 à 2019**



Graphique 4.3 : Solde migratoire de 1985 à 2019 selon le sexe



## 4.2. Urbanisation

---

- **Augmentation rapide de la population des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso par rapport aux autres villes**
- **Augmentation continue du taux d'urbanisation**

La superficie et la taille de la population des villes ne cessent d'augmenter dans le temps. Les villes, et plus particulièrement les capitales, sont au cœur des dynamiques migratoires pour diverses raisons : pôle d'attraction, changement d'identité et accès à un statut social supérieur etc.

### **Taux d'urbanisation et taux d'accroissement urbain intercensitaire**

Le taux d'urbanisation est passé de 6,4% en 1975 à 22,7% en 2006 puis à 26,1% en 2019 (graphique 4.4). En d'autres termes, environ une personne sur quatre réside en milieu urbain en 2019.

Le taux d'accroissement urbain intercensitaire varie de manière irrégulière selon les périodes. En effet, il est passé de 10,8% pour la période 1975-1985 à 4,0% entre 2006 et 2019 (graphique 4.5). Cela pourrait s'expliquer par l'évolution de la définition de la ville et du nombre de villes dans le temps.

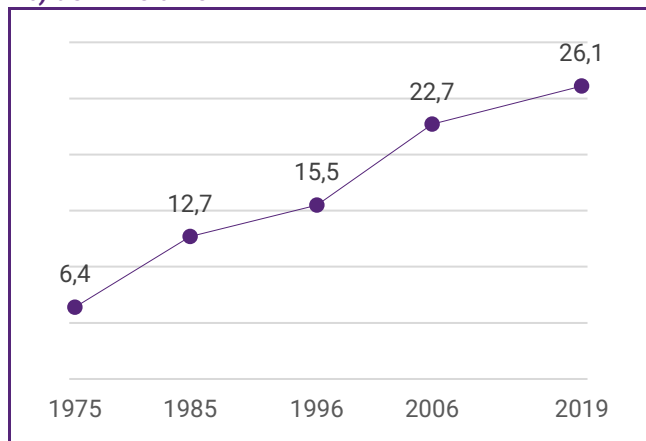
### **Évolution des populations des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso**

Les populations des deux principales villes du pays ont évolué à des rythmes différents. Entre 1975 et 1985 la différence de l'effectif de la population de ces deux villes était moins sensible. La population de Ouagadougou a évolué par la suite beaucoup plus vite que celle de Bobo Dioulasso. Elle a plus que triplé entre 1996 et 2019 (graphique 4.6). Entre 2006 et 2019, plus d'un million de personnes se sont ajoutées à la population de Ouagadougou.

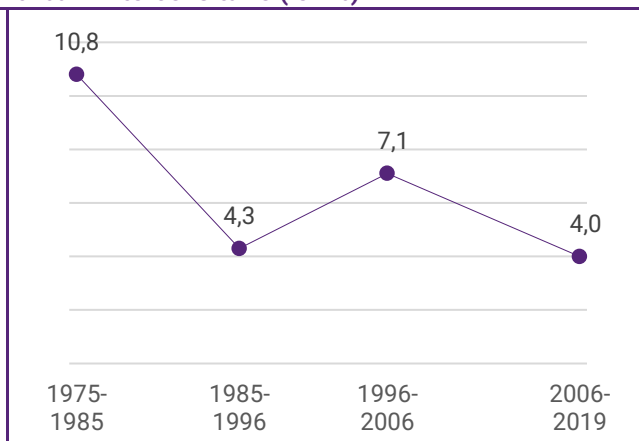
### **Évolution de la population de huit villes du Burkina Faso**

Parmi les huit villes, seules Koudougou, Ouahigouya et Banfora avaient le statut de ville en 1975. Entre 1975 et 1985, la population de la ville de Banfora a évolué plus rapidement que les deux autres : elle a été multipliée par 2,9. Entre 1985 et 1996, l'évolution la plus notable est celle de la population de la ville de Dédougou qui a été multipliée par 1,6. Entre 2006 et 2019, une ville parmi ces huit a vu sa population se multiplier par plus de 2. Il s'agit de la ville de Kaya.(tableau 4.3).

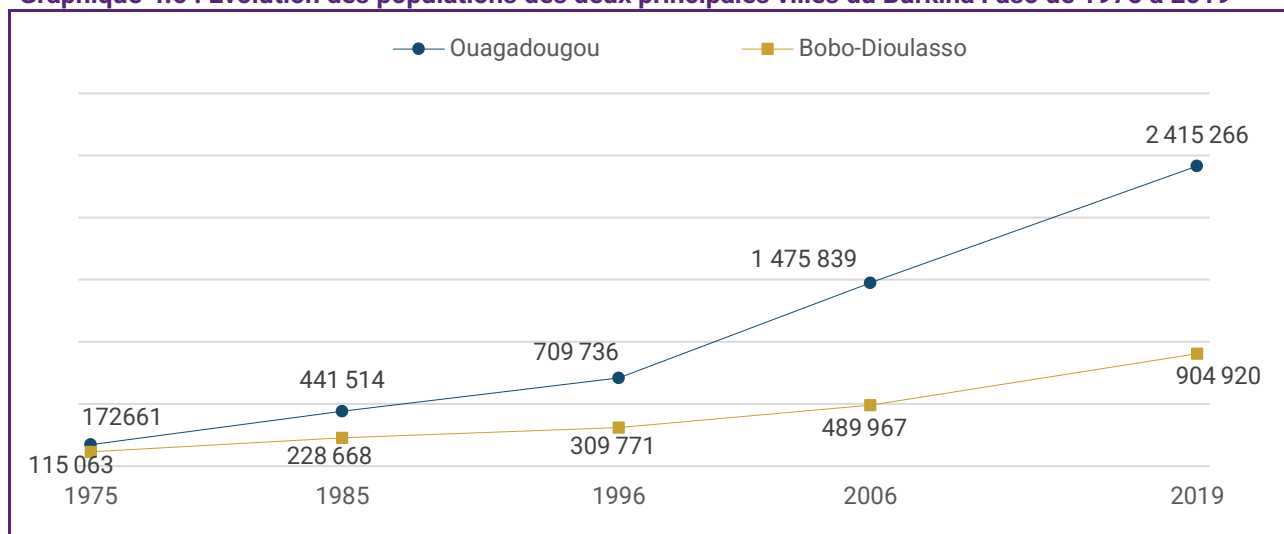
**Graphique 4.4 : Évolution du taux d'urbanisation (en %) de 1975 à 2019**



**Graphique 4.5 : Evolution du taux d'accroissement urbain intercensitaire ( en %)**



**Graphique 4.6 : Évolution des populations des deux principales villes du Burkina Faso de 1975 à 2019**



**Tableau 4.3 : Évolution des populations des dix villes les plus peuplées en 2019 autre que Ouagadougou et Bobo-Dioulasso**

Villes	1975	1985	1996	2006	2019
Koudougou	36 838	51 926	72 490	88 184	160 239
Ouahigouya	25 690	38 902	52 193	75 917	124 587
Kaya	-	25 814	33 958	54 365	121 970
Banfora	12 358	35 319	49 724	75 917	117 452
Pouytenga	-	-	35 720	60 618	96 469
Houndé	-	-	21 830	39 458	87 151
Fada N'gourma	-	20 857	29 254	41 785	73 200
Dédougou	-	21 049	33 815	38 862	63 617
Tenkodogo	-	23 331	31 466	44 491	61 936
Djibo	-	-	20 080	28 990	61 462

### 4.3. Définition des concepts

#### Migration

De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considérée comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois

<b>Migration interne</b>	C'est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et occasionnant un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois (entre régions, provinces et communes)
<b>Migration interne durée de vie</b>	Elle se définit en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant interne durée de vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance
<b>Migrant interne (durée de vie)</b>	Toute personne ayant effectué une migration interne (durée de vie)
<b>Migration internationale</b>	Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso, la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays
<b>Migrant international</b>	Toute personne ayant effectué une migration internationale
<b>Emigré</b>	Une personne qui a quitté le pays pour un autre pays depuis plus de 6 mois ou moins de 6 mois mais avec l'intention d'y passer au moins 6 mois
<b>Immigré</b>	Une personne qui est accueillie par le pays depuis plus de 6 mois ou moins de 6 mois mais avec l'intention d'y passer au moins 6 mois
<b>Solde migratoire</b>	C'est la différence entre les sortants (émigrants) et les entrants (immigrants) du pays au cours d'une période donnée. Lorsqu'il est positif, cela veut dire qu'il y a plus d'individus qui entrent dans le pays. Cependant, s'il est négatif cela signifie qu'il y a plus d'individus qui sortent du pays
<b>Urbanisation</b>	Ce terme qui dérive de « urbain », s'entend par la croissance de la proportion de population vivant dans les zones urbaines. Cette croissance s'inscrit dans un processus dont la finalité est la transformation du mode de vie rural en mode de vie urbain.
<b>La ville</b>	<p>Au Burkina Faso, la définition de la "ville" a subi une évolution au cours des recensements successifs qui ont été réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 1975, le milieu urbain était constitué de 5 villes que sont Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Banfora, Ouahigouya et Koudougou sans que les critères de ce choix n'aient été précisés.</li> <li>• En 1985, le milieu urbain faisait l'objet d'une définition basée sur un critère démographique (au moins 10 000 habitants) et un autre sur l'équipement (réseau de distribution d'eau potable et d'électricité) et comprenait ainsi 18 villes : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora,</li> </ul>

Ouahigouya, Koudougou, Nouna, Gourcy, Orodara, Réo, Dédougou, Dori, Fada, Gaoua, Kaya, Pô, Tenkodogo, Tougan et Yako.

- En 1996, le milieu urbain comprend toutes les localités ayant un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives (écoles, services administratifs, réseau de distribution d'eau potable et d'électricité). L'effectif de population n'a pas été pris en compte.
- En 2006, l'INSD a retenu la liste de villes fournie par le MATD, soit 49 communes urbaines comprenant outre les 45 chefs-lieux de province, Bittou, Niangoloko, Garango et Pouytenga, des chefs-lieux de départements reconnus comme tels. Implicitement deux critères ont été cumulativement utilisés : l'un démographique (25.000 habitants) et l'autre lié au processus de la communalisation (capacité de mobilisation de 25 millions de francs CFA de ressources financières locales des différentes localités).
- En 2019, la définition de la ville est restée la même que celle de 2006.

### **Taux d'urbanisation**

C'est la proportion de personnes d'un pays vivant dans des villes. Il se calcule en rapportant l'effectif de la population urbaine à l'effectif total de la population du pays. Il permet de mesurer le degré d'urbanisation du pays ou d'une localité.

### **Taux d'accroissement urbain annuel**

Il s'agit de la proportion de la population urbaine qui s'ajoute annuellement entre deux recensements.

## 4.4. Tableaux annexes

Tableau A4.1 : Effectifs des migrants internationaux selon le sexe

Année	Homme	Femme	Ensemble
1985	109 167	46 432	155 599
1996	126 565	37 054	163 619
2006	78 630	35 581	114 211
2019	611 659	447 678	1 059 337

Tableau A4.2 : Effectifs des populations nées à l'étranger selon le sexe

Année	Homme	Femme	Ensemble
1975	52 854	57 827	110 681
1985	136 272	148 894	285 166
2006	272 430	302 058	574 488
2019	188 462	201 789	390 251

Tableau A4.3 : Solde migratoire selon le sexe

Année	Homme	Femme	Ensemble
1985	- 24 003	12 644	-11 359
1996	- 79 165	- 1 078	- 80 243
2006	- 21 748	15 061	- 6 687
2019	-44 685	11 011	- 33 674

Tableau A4.4 : Taux d'urbanisation de 1975 à 2019

Année	Taux d'urbanisation (%)
1975	6,4
1985	12,7
1996	15,5
2006	22,7
2019	26,1

Tableau A4.5 : Taux d'accroissement urbain annuel intercensitaire (%)

Année	Taux d'accroissement urbain annuel intercensitaire
1975	-
1985	10,8
1996	4,3
2006	7,1
2019	4,0

Tableau A4.6: Effectifs des populations des villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso

Année	Ouagadougou	Bobo Dioulasso
1975	172 661	115 063
1985	441 514	228 668
1996	709 736	309 771
2006	1 475 839	489 967
2019	2 415 266	904 920

Tableau A4.7 : Effectifs de population de huit villes du Burkina Faso

Villes	1975	1985	1996	2006	2019
Koudougou	36 838	51 926	72 490	88 184	160 239
Ouahigouya	25 690	38 902	52 193	75 917	124 587
Kaya	-	25 814	33 958	54 365	121 970

Villes	1975	1985	1996	2006	2019
<b>Banfora</b>	12 358	35 319	49 724	75 917	117 452
<b>Fada N'gourma</b>	-	20 857	29 254	41 785	73 200
<b>Dédougou</b>	-	21 049	33 815	38 862	63 617
<b>Tenkodogo</b>	-	23 331	31 466	44 491	61 936
<b>Réo</b>	-	18 456	22 534	28 694	33 894



# Chapitre 5 : Dividende démographique

---

5.1. Transition démographique au Burkina Faso

5.2. Conditions pour l'ouverture de la fenêtre d'opportunité

5.3 Conditions pour bénéficier du dividende démographique

5.4 Besoins en matière d'investissement



Depuis quelques décennies, la notion du dividende démographique retient l'attention des chercheurs, économistes et gouvernants africains etc. dans la quête du développement.

Le dividende démographique est l'avantage qu'un pays serait susceptible de tirer d'une phase particulière de la transition démographique, durant laquelle l'évolution des effectifs des différentes classes d'âge conduit à maximiser les proportions d'actifs et minimiser corrélativement les proportions des inactifs. Les jeunes dépendants sont moins nombreux par rapport à la population en âge de travailler. Ce phénomène crée une opportunité de croissance économique plus rapide à condition de mettre en œuvre des politiques sociales et économiques et des investissements adaptés. Ainsi, le dividende démographique apparaît comme un coup de pouce que la modification de la structure par âge de la population pourrait donner au développement socioéconomique d'un pays.

Le Burkina Faso a adhéré en 2015 à l'initiative régionale du projet « Autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel » (SWEDD<sup>1</sup>). Ce projet a pour but de contribuer à accélérer la transition démographique afin de soutenir le dividende démographique et de réduire les inégalités de genre dans la Région du Sahel. Le pays a également lancé en décembre 2017 l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD). Il s'agit d'un dispositif de veille informationnel, de suivi d'indicateurs, d'analyse et d'aide à la décision dans le domaine de population et du développement.

Le changement démographique étant au cœur de cette opportunité économique, l'on pourrait se demander à quelle phase se trouve le Burkina Faso dans sa transition démographique ?

## 5.1. Transition démographique au Burkina Faso

La transition démographique est un modèle spatio-temporel qui décrit le passage d'une population ayant des taux de natalité et de mortalité élevés à une population ayant des taux de natalité et de mortalité faibles. Lors de la première phase de la transition, on assiste à une chute du taux de mortalité et au maintien voire une augmentation du taux de natalité. Il en résulte un accroissement naturel élevé donc une croissance rapide de la population. A la seconde phase, la natalité amorce aussi sa baisse puis chute fortement et la mortalité continue également à baisser. Il en résulte une décélération du rythme d'accroissement de la population.

Pour le cas du Burkina Faso, entre 1985 et 2019, la tendance est à une forte baisse progressive de la mortalité et la natalité quant à elle, sur la même période, amorce une baisse progressive mais lente. Le rapport de dépendance démographique<sup>2</sup> est également en baisse entre 1985 et 2019. Selon l'hypothèse retenue d'une augmentation du taux de prévalence contraceptive de 1,3 points par an, on remarque pour les projections, une baisse progressive de la mortalité, mais surtout de la natalité et une relative stabilisation de la mortalité et de la natalité à l'horizon 2035 (graphique 5.1).

Un pays peut entrer dans la fenêtre d'opportunité lorsque son rapport de dépendance est inférieur ou égal à 80% selon les Nations Unies. Suivant cette hypothèse, au regard des données disponibles, c'est autour de 2035 que la structure par âge de la population (avec moins de 45% de dépendants

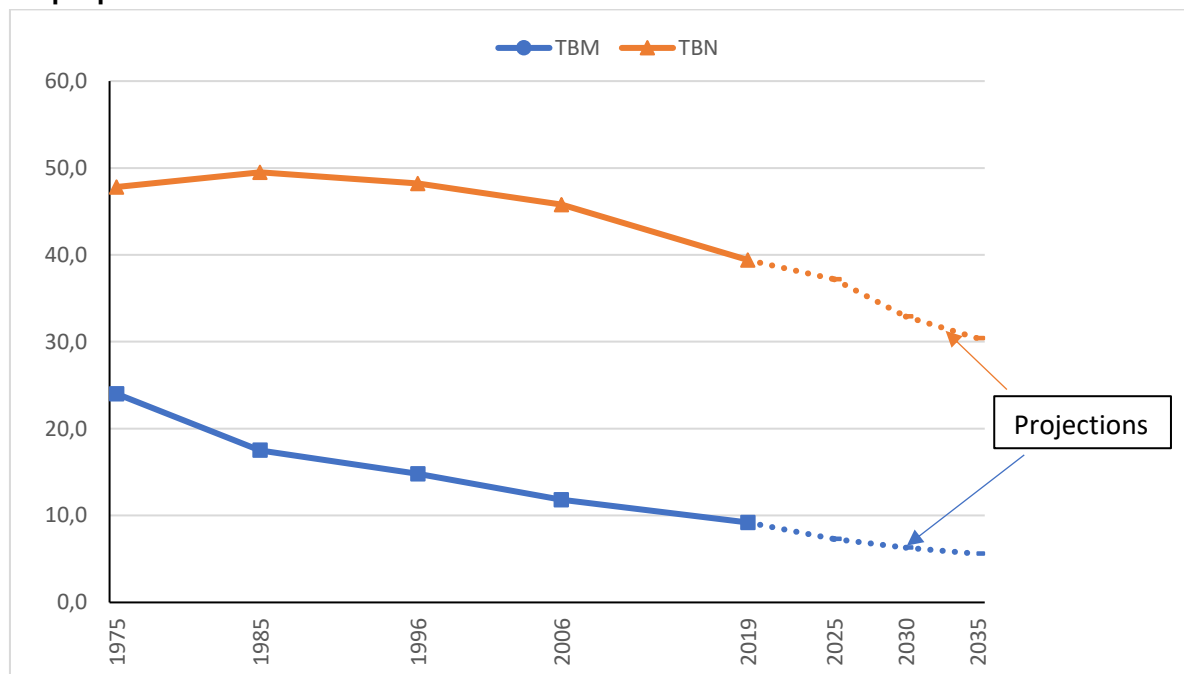
<sup>1</sup> Le projet SWEDD concerne le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad

<sup>2</sup> Le rapport entre la population à charge (moins de 15 ans et 65 ans ou plus) et la population de 15-64 ans

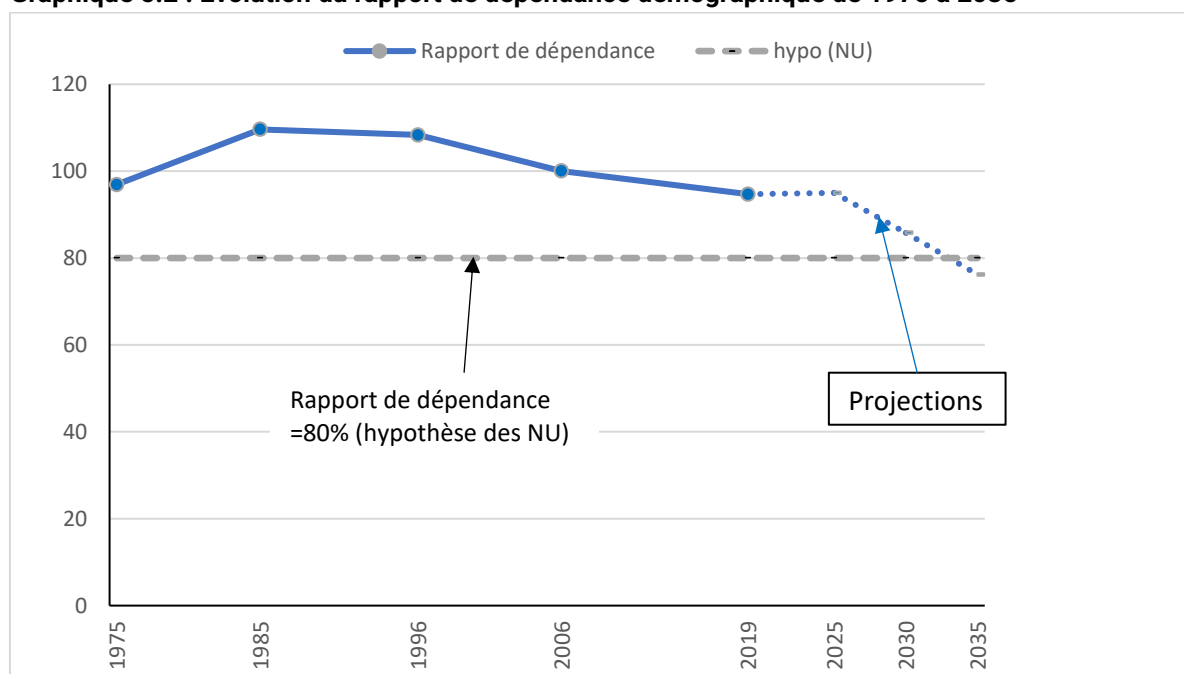
au sein de la population) présenterait une opportunité pour booster la croissance économique (graphique 5.1).

Le dividende démographique étant une opportunité et non une garantie, des investissements massifs et durables dans la santé, l'éducation, la création d'emplois et le renforcement de la bonne gouvernance sont impératifs pour effectivement atteindre le bonus démographique.

**Graphique 5.1 : Évolution des taux de mortalité et de natalité de 1975 à 2035**



**Graphique 5.2 : Évolution du rapport de dépendance démographique de 1975 à 2035**



## 5.2. Conditions pour l'ouverture de la fenêtre d'opportunité

Les conditions pour obtenir le changement démographique et réduire le taux de dépendance sont la baisse rapide de la mortalité et de la fécondité. Des progrès notables ont été observés au niveau de la mortalité. En effet, le taux brut de mortalité est passé de 24,0 ‰ en 1975 à 9,2 ‰ en 2019. Quant à la fécondité, on note une légère baisse de l'ISF qui est passé de 7,2 enfants par femme en 1985 à 5,4 en 2019. L'accentuation du rythme de la baisse peut s'obtenir à travers des investissements dans la santé de la reproduction et dans l'éducation des filles.

Selon l'Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso de 2021<sup>3</sup> (EDSBF-V), le taux de prévalence contraceptive était estimé à 32,0% contre 15,0% en 2010. En outre, la proportion des femmes en union ayant des besoins non satisfaits en matière de planification familiale est de 15,4%. Pour améliorer davantage la prévalence contraceptive, les politiques de santé doivent être renforcées pour faciliter l'accès aux méthodes de planification familiale.

Quant à l'éducation des filles, les indicateurs s'améliorent dans l'ensemble quel que soit le cycle d'enseignement. Des efforts sont encore à fournir pour améliorer l'accès et le maintien des filles au post-primaire et secondaire. En 2021, moins de la moitié des filles qui entrent au post-primaire atteignent la classe de 3<sup>ème</sup> et le taux brut de scolarisation des filles au secondaire est seulement d'environ 21,2% (tableau 5.1).

### 5.3. Conditions pour bénéficier du dividende démographique

#### Investir dans l'éducation et la santé

La capture du dividende démographique dépend de la qualité des ressources humaines disponibles. Cette population doit avoir les capacités techniques, intellectuelles, et matérielles pour s'intégrer dans le système économique en place. C'est-à-dire que la population en âge de travailler doit être dotée d'un niveau d'éducation et de compétences qui répondent de façon adéquate aux exigences des diverses opportunités économiques disponibles. En bref, il faut que les jeunes aient des compétences qui répondent de façon adéquate aux exigences des opportunités. D'où la question de l'adéquation formation-emploi. Il faut donc former les gens en fonction des opportunités disponibles. Par exemple, si les opportunités sont ouvertes dans le secteur agricole, il faut former des agriculteurs.

Pour que les enfants tirent le meilleur parti des possibilités éducatives, ils doivent être en bonne santé et attentifs à l'école. Les programmes de santé qui fournissent des vaccinations et un système de prévention et de soins pour lutter contre de nombreuses infections courantes aideront les enfants à exceller à l'école et, à long terme, à être mieux qualifiés. Près de 18% des enfants au Burkina Faso souffrent d'insuffisance pondérale, bien qu'une bonne nutrition favorise le développement cognitif chez les nourrissons et les jeunes enfants et maintient la santé des enfants. L'amélioration de la nutrition vise à ce que les enfants atteignent leur plein potentiel académique. Lorsque les enfants deviennent adolescents, ils ont besoin de différents types de services de santé. Ils doivent avoir accès à l'information et aux services de santé reproductive pour éviter les grossesses non désirées et à la prévention du VIH et des infections sexuellement transmissibles, toutes choses qui peuvent compromettre les possibilités d'éducation, en particulier pour les filles. Les investissements dans la promotion de saines habitudes de vie chez les jeunes adultes contribueront de façon positive à une économie productive. La santé des adultes est également un domaine qui nécessite des investissements pour que la main-d'œuvre soit aussi productive que possible.

#### Créer des emplois

Des politiques économiques favorables à la création d'emploi en faveur de la jeunesse sont à développer. Ainsi, investir dans les jeunes de manière à accroître leurs qualifications et leurs compétences professionnelles, et créer des opportunités qui leur permettent d'exploiter tout leur

<sup>3</sup> INSD et ICF. 2022, Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso 2021 : Rapport des indicateurs clés. Ouagadougou Burkina Faso et Rockville, Maryland, USA.

potentiel, sont des conditions indispensables pour garantir la qualité du capital humain. Aussi, les gouvernements doivent orienter les priorités économiques vers les secteurs qui peuvent absorber les jeunes, tels que le secteur des technologies et garantir l'égal accès à l'emploi tant pour les hommes que pour les femmes. Le 5<sup>e</sup> RGPH réalisé en 2019<sup>4</sup> estimait le taux de chômage des jeunes de 15-34 ans à 9,5 %. Dans ce groupe, les jeunes filles sont plus touchées par le chômage que les jeunes garçons (respectivement 11,1% et 8,0%)

Le Burkina Faso, conscient du fait que la capture du dividende démographique dépend de la qualité du capital humain, de l'accès à l'emploi décent pour les jeunes et de la bonne gouvernance économique et politique, s'est engagé à promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous à travers le Programme pays de promotion de travail<sup>5</sup> décent.

**Tableau 5.1 : Quelques indicateurs de l'éducation et de la santé**

Indicateurs	2010	2015	2020	2021
Taux brut de scolarisation des filles au primaire (%)	75,0	83,9	87,5	87,3
Taux d'achèvement des filles au primaire (%)	42,5	61,3	64,9	67,7
Taux brut de scolarisation des filles au post-primaire (%)	28,6	44,4	53,6	52,5
Taux d'achèvement des filles au post-primaire (%)	14,3	24,8	42,6	41,1
Taux brut de scolarisation des filles au secondaire	7,7	10,1	19,8	21,2
Taux d'achèvement des filles au secondaire (%)	6,0	8,7	15,1	18,4
Pourcentage des filles dans le supérieur (%)	32,6	33,7	34,9	36,6
Quotient de mortalité infanto-juvénile (‰)	129,0	81,6	-	48,0
Taux de prévalence contraceptive moderne (%)	15,0	22,5	-	32,0

Sources : Annuaire statistique MENA, Annuaire statistique MESS, EDSBF-MICS IV, EMDS 2015, EDSBF-V

### Promouvoir la bonne gouvernance

La confiance accordée aux institutions dépend de la qualité des services fournis par ces dernières au profit de la population. Plus la gouvernance est bonne et efficace, plus cette confiance est élevée. La bonne gouvernance est une condition importante pour tirer profit du dividende démographique. Pour ce faire, l'amélioration de la gouvernance au Burkina Faso apparaît importante si le pays veut bénéficier du dividende démographique. La justice et les secteurs sociaux sont entre autres des éléments d'appréciation de la bonne gouvernance.

Au niveau de la justice, on constate qu'il y a une amélioration au niveau du traitement des dossiers en 2019 par rapport à 2018. On note que 81,6% des jugements concernant les délits ont été rendus en 2019. Cependant, des efforts restent à faire en matière de lutte contre la corruption dans le pays au regard du classement occupé par le Burkina Faso au niveau mondial. En effet, le pays est le 85<sup>ième</sup> pays le moins corrompu au monde sur 180 en 2019. Cette situation s'est dégradée par rapport aux années antérieures (2017 et 2018) (tableau 5.2).

Au niveau de l'affectation des ressources budgétaires aux secteurs sociaux, le ministère de la santé a bénéficié de 13,7% du budget de l'Etat en 2019. Cela est en deçà de la norme proposée par l'OMS qui est de 15%. Pour ce qui est de l'enseignement préscolaire, primaire et post primaire, la part du budget affectée est de 26,9% du budget global de l'Etat (tableau 5.2). Cela est au-delà de 20% qui est l'engagement pris par l'Etat du Burkina Faso lors du forum mondial sur l'éducation pour tous (EPT) tenu à Dakar en 2000. Par ailleurs, l'Etat prend des engagements budgétaires annuels pour les ministères prioritaires et s'efforce de les respecter. Ces engagements traduisent une volonté continue du gouvernement à poursuivre l'amélioration des secteurs sociaux de base.

<sup>4</sup> INSD, 2022, Résultats 5<sup>e</sup> RGPH. Volume 2 : caractéristiques des ménages et de la population, 516 pages. Chapitre 10 : caractéristiques économiques de la population.

<sup>5</sup> Programme pays de promotion du travail décent au Burkina Faso PPPTD- 2020-2022

Le Burkina Faso est toujours dans les profondeurs du classement en matière de développement humain malgré l'amélioration légère de son indice qui est passé de 0,42 à 0,45 entre 2017 et 2019. Par conséquent il est passé de la 183<sup>ième</sup> position à la 182<sup>ième</sup> sur 189. Des efforts restent donc à faire pour améliorer le quotidien des populations en améliorant la gouvernance du pays (tableau 5.2).

Au regard des indicateurs analysés sur la santé, l'éducation, l'emploi et la gouvernance, beaucoup d'efforts restent à faire pour leur amélioration. Cependant, les dispositions prises par le gouvernement pour répondre aux conditions requises pour bénéficier du dividende démographique sont tributaires de la situation sécuritaire que vit le pays depuis quelques années.

**Tableau 5.2 : Quelques indicateurs liés à la gouvernance**

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Ratio des jugements rendus par rapport aux affaires nouvelles (tribunaux correctionnels) (%)</b>	82,4	62,3	77,5	60,0	81,6
<b>Dossiers clos dans l'année en % des dossiers instruits (médiateur du Faso)</b>	32,1	25,7	35,9	36,9	23,1
<b>Part du budget de l'Etat affecté au Ministère en charge de l'éducation (%)</b>	16,6	20,1	19,4	19,8	26,9
<b>Part du budget de l'Etat affecté au Ministère en charge de la santé (%)</b>	11,9	12,3	11,9	10,7	13,7
<b>Indice de perception de la corruption</b>	3,8	4,2	4,2	4,1	4,0
<b>Rang du Burkina par rapport à la corruption/Nombre de pays classé</b>	77/165	72/176	74/180	78/180	85/180
<b>Dette totale (en % du PIB)</b>	35,5	38,7	38,3	42,3	46,4
<b>Indice de développement humain</b>	0,41	0,42	0,42	0,43	0,45
<b>Rang du Burkina par rapport à l'indice de développement humain</b>	185/188	182/188	183/189	183/189	182/189

Sources : INSD : Tableau de bord de la gouvernance 2015 à 2020

## 5.4. Besoins en matière d'investissement

### Éducation

Pour profiter de la fenêtre d'opportunité, il faut avoir un capital humain de qualité, c'est-à-dire bien instruit et en bonne santé. Pour cela, il faut consentir à faire des investissements conformément aux besoins des populations en matière de services de base. Dans le domaine de l'éducation, un des premiers investissements est la construction d'infrastructures d'accueil, notamment les salles de classe à travers les écoles. La connaissance du nombre de classe nécessaire pour accueillir la population scolarisable est donc importante.

En supposant que toute la population scolarisable est à scolariser et à raison de 50<sup>6</sup> élèves par classe, le pays a besoin de se doter de 14 811 nouvelles salles de classe pour l'année scolaire 2022/2023 par rapport à l'année 2021/2022, soit 2 469 écoles normales pour le primaire. En tenant toujours compte de l'année scolaire 2021/2022, ce besoin en salles de classe sera de 27 455 en 2030 et plus du double en 2035 (31 113). Ces estimations se font sous l'hypothèse d'une croissance moyenne de la population.

Pour l'année scolaire 2021/2022, on dénombrait 9 642 salles de classe au niveau du post-primaire contre 65 452 pour le primaire. Cela dénoterait de la forte déperdition qui existe au passage du cycle primaire au post primaire. Beaucoup d'enfants âgés de 12 à 15 ans ne sont donc pas scolarisés (75% des 12-15 ans)<sup>7</sup> alors que la scolarisation au Burkina Faso est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Par conséquent, pour rattraper son retard quant aux investissements en matière d'infrastructures pour le post primaire, l'Etat doit fournir des efforts conséquents. Au regard des

<sup>6</sup> Norme nationale du Ministère en charge de l'éducation nationale

<sup>7</sup> Calculé à partir des données de l'annuaire statistique de l'enseignement du post-primaire et du secondaire 2020-2021

données, il ressort que le pays a besoin d'investissements importants dans le post-primaire. En 2021/2022 le pays disposait de 9 642 salles de classes pour une population scolaire de 1 041 663. En tenant compte de la population scolarisable dans ce cycle et des normes en matière d'enseignement, le besoin supplémentaire en salles de classe est estimé en 2022 à 34 607 pour une population qui croit de façon tendancielle. Ces besoins vont doubler en 2035 par rapport à 2022.

En plus du primaire et du post primaire, des efforts en termes de construction d'infrastructures restent à consentir dans les autres cycles notamment le secondaire et le supérieur. En outre, les effectifs du personnel de l'éducation devront être arrimés aux infrastructures.

**Tableau 5.3 : Population scolarisable et estimation du nombre de classe au primaire**

Scénario tendanciel	2021/2022	2022/2023	2024/2025	2029/2030	2034/2035
<b>Population par âge</b>					
6	707 128	730 281	765 284	793 237	821 833
7	678 486	705 149	747 237	784 991	815 238
8	654 005	676 819	726 637	775 935	808 287
9	635 236	652 604	702 067	767 760	801 228
10	615 063	634 067	674 253	765 035	794 270
11	589 208	614 070	650 455	758 270	787 278
<b>Total population scolarisable</b>	3 879 125	4 012 989	4 265 932	4 645 227	4 828 133
<b>Besoins en salles de classe</b>	<b>65 452*</b>	<b>80 263</b>	<b>85 322</b>	<b>92 907</b>	<b>96 565</b>
<b>Nombre de salles de classe supplémentaires par rapport à 2021/2022</b>	-	<b>14 811</b>	<b>19 870</b>	<b>27 455</b>	<b>31 113</b>

\* Nombre de salles de classe disponible en 2021/2022 (Annuaire statistique de l'enseignement primaire/MENAPLN)

**Tableau 5.4 : Population scolarisable et estimation du nombre de classe au post-primaire**

Scénario tendanciel	2021/2022	2022/2023	2024/2025	2029/2030	2034/2035
<b>Population par âge</b>	-	-	-	-	-
12	564 878	588 303	632 164	741 169	779 738
13	543 738	563 951	612 212	721 234	771 148
14	518 589	542 685	586 297	696 973	763 094
15	493 243	517 359	561 633	669 056	760 055
<b>Total population scolarisable</b>	2 120 448	2 212 297	2 392 305	2 828 431	3 074 034
<b>Besoin en nombre de salles de classe supplémentaires</b>	<b>9 642*</b>	<b>44 249</b>	<b>47 848</b>	<b>56 571</b>	<b>61 482</b>
<b>Nombre de salles de classe supplémentaires par rapport à 2021/2022</b>	-	<b>34 607</b>	<b>38 206</b>	<b>46 929</b>	<b>51 840</b>

\* Nombre de salles de classe disponible en 2021/2022 (Annuaire statistique de l'enseignement primaire/MENAPLN)

## Santé

Pour profiter du dividende démographique, il est nécessaire d'avoir une population en bonne santé. Pour cela, il faut des investissements continus dans le domaine, notamment au niveau des ressources humaines et des infrastructures. Le Burkina Faso disposait en 2021 de 46 centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) et 2 126 centres de santé et de promotion sociale (CSPS). Ces effectifs sont en deçà des normes<sup>8</sup> fixées par l'organisation mondiale de la santé

<sup>8</sup> 10 000 habitants/CSPS ; 100 000 à 150 000 habitants/CMA ; 1 000 habitants/AIS ; 3 000 habitants/Accoucheuse auxiliaire ; 5 000 habitants/Infirmier ; 10 000 habitants/Sage-femme et maïeuticien ; 10 000 habitants/Médecin ; 30 000 habitants/chirurgien-dentiste ; 30 000 habitants/pharmacien

(OMS). Pour être en conformité avec ces normes, le pays devrait se doter de 175 CMA et 84 CSPA supplémentaires en 2022 avec une évolution tendancielle de la population. À l'horizon 2035 ce sont 976 CSPA et 264 CMA qu'il faudra construire en plus de ceux qui existent en 2021.

Pour ce qui est du personnel de santé, il ressort que les médecins, les infirmiers, les agents itinérants de santé, sage-femmes/maïeuticiens, sont en nombre suffisant conformément à la norme nationale en 2021. Pour les autres profils (chirurgien-dentiste et pharmacien) les besoins ne sont pas couverts en 2021 et les cas les plus notables sont ceux des chirurgiens-dentistes. Les besoins supplémentaires pour ce profil s'estiment à 692 en 2022.

En plus des ressources humaines et des infrastructures, des efforts sont également à consentir dans le domaine de santé publique afin de prévenir les maladies et protéger la santé des populations. Dans ce sens, il sera nécessaire de promouvoir les bonnes pratiques en matière de prévention des maladies à savoir la vaccination, le sport, les bilans de santé, l'alimentation saine et équilibrée...

**Tableau 5.5 : Estimation des besoins en personnel de santé et en infrastructures sanitaires**

Scénario tendanciel	2021 <sup>9</sup>	2022	2025	2030	2035
<b>Population</b>	<b>21 455 644</b>	<b>22 100 874</b>	<b>24 070 553</b>	<b>27 440 962</b>	<b>31 024 403</b>
<b>Personnel de santé</b>					
Infirmiers	7 661	4 420	4 814	5 488	6 205
Sage-femme et maïeuticien	4 847	2 210	2 407	2 744	3 102
Agent itinérant de santé	2 935	22 101	24 071	27 441	31 024
Médecin	2 226	2 210	2 407	2 744	3 102
Chirurgien-dentiste	45	737	802	915	1 034
Pharmacien	329	737	802	915	1 034
<b>Infrastructures sanitaires</b>					
CSPA	2 126	2 210	2 407	2 744	3 102
CMA	46	221	241	274	310

<sup>9</sup> Données réelles de l'année 2021 (annuaire statistique du ministère de la santé)